

I. Cultuurgeschiedenis / Histoire culturelle

MARK HEIRMAN

«De waanzinnige twintigste eeuw. Oorlog en vrede tussen 1914 en 1994»

Antwerpen-Baarn, Uitgeverij Hadewijch, 1995, 239 p.

In navolging van talloze voorbeelden uit het buitenland beschikt ook het Nederlandse taalgebied nu over een aantal overzichtswerken met betrekking tot de geschiedenis van de twintigste eeuw. Traditioneel ligt de nadruk daarbij op de internationale relaties, de ontwikkeling van de grote ideologische stromingen en vraagstukken van oorlog en vrede. De val van de Berlijnse muur en het einde van de Koude Oorlog heeft veel auteurs ertoe gebracht om de twintigste eeuw af te sluiten. De tegenstellingen tussen communisme en fascisme, en de lange nawerking ervan, hebben de contouren getekend van een episode die nu definitief ten einde is.

Mark Heirman is filosoof, publicist over internationale politiek en de vredesproblematiek en tevens hoofdredacteur van het katholieke persagentschap Centrum voor Informatie aan de Pers (CIP). De auteur legt in dit boek de krachtlijnen bloot van de gewelddadige twintigste eeuw. De belangrijkste conflicten uit de wereldgeschiedenis passeren daarbij de revue. Dat gaat van de vele revolutionaire omwentelingen, opstanden en militaire conflicten, volkerenmoorden tot de bewapeningswedloop en de Koude Oorlog. Centraal in zijn betoog staat de cruciale tegenstelling tussen de waanzin van de twintigste eeuw die zoveel gewelddadigheid heeft gegenereerd enerzijds en de triomf van democratie en moderniteit

anderzijds. Ondanks een voorheen ongekend niveau van gewelddadigheid betekende deze eeuw natuurlijk ook een hoogtepunt in het streven naar een betere en meer humane wereld. De ervaringen van oorlog, vervolging en genocide hebben juist het bewustzijn van de nood aan een meer vreedevolle samenleving aangescherpt en hebben geleid tot mechanismen die conflicten in principe onmogelijk zouden moeten maken. Maar er zijn natuurlijk nog andere merkwaardige tegenstellingen: de groeiende Atlantisch-Europese dominantie en het verzet daartegen of de toenemende secularisering en de terugkeer van het religieuze gevoel.

Heirman brengt met dit boek een soort ambitieuze wereldgeschiedenis, waarbij de geestelijke wortels van de twintigste eeuw in een vroeger verleden worden gezocht. Dat begint bij de revoluties van de zeventiende en achttiende eeuw, de Verlichting en de romantiek en de opkomst van de nationale staten in de negentiende eeuw. Religie en secularisatie spelen daarbij voor hem een belangrijke rol. Moderne ideologieën vervullen de functie van gesecculariseerde heilsboodschappen. Dit blijkt onder meer uit zijn bespreking van de totalitaire regimes van deze eeuw, het stalinisme en meer nog het nationaal-socialisme dat 'Auschwitz' heeft mogelijk gemaakt.

De grote botsing tijdens de twintigste eeuw is volgens Heirman die tussen modernisten en fundamentalisten, waarmee ook een blauwdruk voor de toekomst lijkt vast te liggen. Beide stromingen geloven in de 'maakbaarheid' van de samenleving, maar verschillen grondig over de wijze waarop dit dient te gebeu-

ren. De enen willen dit doen met behulp van tolerantie en rationaliteit, de anderen aan de hand van een schema van ijzeren wetmatigheden in de Natuur of in de Geschiedenis.

Heirmans boek is meer dan de zoveelste afdruk van reeds bestaande literatuur waarin een overzicht van de laatste eeuw wordt geboden. Zijn cultuur- en geschiedfilosofische inzichten bieden een duidelijke meerwaarde aan dit werk. Het is een soort boek dat alleen maar kon geschreven worden op het einde van een tijdperk dat als afgesloten beschouwd wordt. Zijn visie op totalitarisme en democratie verraadt de hedendaagse tijdsgeest waarin de 'antitotalitaire consensus' terug gemeengoed is geworden. Moderniteit en fundamentalisme staan centraal in zijn betoog, evenals hun voedingsbodem in het westerse christendom. Heirmans betoog is genuanceerd maar laat de voorkeur voor de eerste strekking duidelijk doorklinken. Deze tweespalt verklaart het dubbele gelaat van de twintigste eeuw. Het is - was - een eeuw waarin een voorlopig hoogtepunt werd bereikt van absolute menselijkheid én onmenselijkheid.

Georgi Verbeeck

JÜRGEN HEIDEKING, MARC DEPAEPE & JURGEN HERBST (EDS.)
«Mutual Influences on Education : Germany and the United States in the Twentieth Century»
(Special Issue of *Paedagogica Historica*. International Journal of the History of Education, 1997 (XXXIII) nr. 1), Gent, 1997, 375 p.

De studie van de relaties tussen Duitsland en de Verenigde Staten van Amerika in de twintigste eeuw situeert zich traditioneel in de sfeer van de diplomatieke, politieke,

militaire of economische geschiedschrijving. Sinds een aantal jaren hebben historici echter ook aandacht gekregen voor de culturele aspecten van internationale relaties. Vanuit dit perspectief ontstonden op die manier studies over propaganda en beeldvorming, culturele relaties en intellectuele uitwisseling. Een dergelijke benadering is erg bevruchtend gebleken in het geval van de Duits-Amerikaanse betrekkingen. De Verenigde Staten hebben ten gevolge van twee wereldoorlogen een beslissende rol gespeeld in de cultuur- en mentaliteits-historische ontwikkeling van Duitsland. Na de Eerste Wereldoorlog wierpen ze zich op als toonaangevende mogendheid en streefden ze al in een vroeg stadium de normalisering en het herstel van Duitsland na. Na de Tweede Wereldoorlog traden de Amerikanen als pleitbezorgers op van een grondige 'heropvoeding' (*reeducation* of *Umerziehung*) van de Duitsers. Opvoeding en onderwijs dienden in beide gevallen als hefboomen voor fundamentele politieke doelstellingen.

De pedagogische aspecten in de Duits-Amerikaanse relaties vormden het thema van een internationaal congres in Tübingen in 1992, waarvan de neerslag in twee bundels is verschenen, met de Eerste Wereldoorlog als cesuur. De bijdragen met betrekking tot de twintigste eeuw verschenen in de Gentse reeks *Paedagogica Historica*, waaraan naast Amerikaanse en Duitse deskundigen ook één Belgische historicus van de pedagogie meewerkte. Aan bod komen diverse aspecten op het vlak van de pedagogische wetenschap en de geschiedenis van opvoeding en onderwijs.

Na de Eerste Wereldoorlog ontstond zowel in Amerika als in Europa een gunstige maatschappelijke en culturele voedingsbodem voor progressieve experimenten. Aan beide zijden van de Atlantische oceaan waren opvoedkundige theorieën in opmars die voor meer egalitarisme en minder intellectualisme pleitten. Deze vernieuwingsdrang was typisch voor het klimaat van de jaren twintig, maar zou afgeremd worden door de economische depressie en de opkomst van het nationaal-socialisme in de jaren dertig. Amerikaanse *progressives* en Duitse modernisten vonden elkaar in een gemeenschappelijk humanistisch credo (Val D. Rust en Hermann Röhrs). Op het vlak van de pedagogische psychologie vallen dan weer uiteenlopende tradities op. Terwijl in Duitsland zich een traditie rond de holistische *Gestaltpsychologie* ontwikkelde, verwierf in de Angelsaksische wereld het pragmatisch behaviorisme veel aanhangers. In zijn gedegenereerde vorm zou de *Gestaltpsychologie* - die de 'totaliteit' van de mens centraal stelt - een wegbereider blijken te zijn voor de nationaal-socialistische pedagogie (Marc De Paepe).

Een aantal bijdragen staat stil bij de rol van markante figuren als pioniers en bemiddelaars tussen Duitsland en de Verenigde Staten (Thomas N. Bonner en Ivan Soll). De Duitse universiteiten bleven ook in de twintigste eeuw model staan voor het hoger onderwijs in de USA, zoals blijkt in de ontstaangeschiedenis van het prestigieuze *Institute for Advanced Studies* in Princeton. Onder de Duitse intellectuelen en kunstenaars in Amerikaanse ballingschap na de machtsovername van Hitler waren ook toonaangevende pedagogen. Zij stelden zich tot taak om

de humanistische idealen en het zwaar geschonden imago van de Duitse *Kultur* zoveel mogelijk te vrijwaren.

Een van de belangrijkste episodes in de Duitse-Amerikaanse relaties vormt het alomvattende heropvoedingsprogramma van de geallieerden na de nederlaag van het Derde Rijk (zie hiervoor de verschillende bijdragen van Uta Gerhardt, Gregory Wegner, Karl-Heinz Füssl, James F. Tent, Geoffrey, J. Giles, Hansjörg Gehring). Alhoewel de wijze waarop in de westerse bezettingszone de denazificatie werd doorgevoerd vaak onder zware kritiek kwam te liggen, groeit de consensus dat de ganse onderneming op onaanvechtbare optimistische en humanistische idealen stoelde. Anders dan in de Sovjet-zone, waar structurele hervormingen van de economie werden doorgevoerd als waarborg tegen de heropstanding van het fascisme, werd in het Westen een globale mentaliteitsverandering in het vooruitzicht gesteld. Met dit doel werden de politieke gezagsdragers, het ambtenarenapparaat, de krijgsgevangenen, de media en het onderwijs gevisieerd. Kritiek op de denazificatie had zowel een reactionaire als een links-radical component. In beide gevallen voedde het de nooit helemaal verdwenen neutralistische en anti-Amerikaanse sentimenten - "tegen het Coca-Cola imperialisme!" - in Duitsland. De inspanningen van de westerse geallieerden (vooral de Amerikanen) waren ambitieus in opzet en onvermijdelijk teleurstellend in hun resultaten. Toch hebben zij mee het democratisch reveil van Duitsland mogelijk gemaakt.

De naoorlogse ontwikkelingen op het vlak van de pedagogische beïnvloeding tussen

de Verenigde Staten en Duitsland staan in het teken van de modernisering en verwestering van Duitsland - minstens het westelijke deel ervan. Voor de historicus Arnold Bergsträsser was de zogenaamde 'amerikanisering' van de Bondsrepubliek dan ook terecht een voorbeeld van de opening van Duitsland naar de cultuur en het maatschappijmodel van het Westen. In de mate dat dit als zodanig werd onderkend, groeiden de contacten en uitwisselingsmogelijkheden tussen de Oude en de Nieuwe Wereld. Nieuwe trends in de wetenschappelijke en academische wereld in de Verenigde Staten - *Women Studies*, *Ethnic Studies* bij voorbeeld - vonden ruime weerklank en navolging in Duitsland (Erwin Helms, Ann Taylor Allen). De popularisering van de Amerikaanse cultuur - film, media, informatica, jongerencultuur - maakte van enig Duits isolationisme een volstrekt onhaalbare kaart (Hans Borchers).

Een laatste bijdrage tenslotte behandelt een sinds de Duitse hereniging actueel thema (Paul-Ludwig Weinacht). Hier wordt namelijk een vergelijking gemaakt tussen het grotendeels mislukte Amerikaanse heropvoedingsprogramma in Beieren na 1945 en de moeilijkheden die de overheid met name op het vlak van onderwijshervormingen momenteel te wachten staan bij de integratie van het voormalige DDR in het eengemaakte Duitsland. De bijdragen over de naoorlogse periode tonen aan waar het zwaartepunt van deze bundel ligt, met name op de ontwikkelingen in Duitsland, veel meer dan op de Amerikaanse situatie. De overdracht van onderwijs- en opvoedkundige waarden van de Verenigde Staten naar Duitsland kadert in een globaal poli-

tiek proces van mundialisering, westerse culturele dominantie en democratisering. Ook wie geen deskundige is op het vlak van de historische pedagogiek, kan deze bijdragenbundel dus met belangstelling lezen.

Georgi Verbeek

MARTIN DE VliegHERE

«Wij verkiezen een Führer. De economische oorzaken van racisme en oorlog in de twintigste eeuw»
Leuven, Uitgeverij Van Halewijck, 1996, 206 p.

De Gentse moraalfilosoof Martin de Vlieghere (1963) heeft enige bekendheid verworven met zijn felle stellingnames tegen de moderne sociale verzorgingsstaat en tegen het economisch denken dat daaraan ten grondslag ligt, met name de leer van John M. Keynes. In dit boek werkt hij zijn radicaal-liberalistisch credo uit in een aanval tegen zowel de gematigde verdedigers van de gemengde economie als tegen de revolutionaire tegenstanders ervan die het kapitalisme willen omverwerpen. Sinds het einde van de Tweede Wereldoorlog is in zijn ogen een consensus ontstaan in het economisch denken waaraan in de politieke en academische wereld nauwelijks nog wordt getornd. Kern van deze consensus is het geloof dat de overheid een anticyclisch beleid moet voeren om het economisch proces en de sociale gevolgen ervan te corrigeren. In het beeld van de maakbaarheid van de samenleving vindt deze consensus dus zijn hoogste toepassing. Volgens de auteur berust de besturing van de maatschappij op een gevaarlijke illusie omdat het leidt tot de ontregeling van sociale zelfregulatie.

Het boek bestaat uit vier delen, waarvan in feite enkel het laatste hoofdstuk tege-

moet komt aan de verwachtingen die door de titel worden gewekt. De eerste twee hoofdstukken zijn een cultuurfilosofische beschouwing over het mysterie van de moderne samenleving en de wijze waarop de mens- en cultuurwetenschappen daarmee plegen om te gaan. Achterliggende gedachte is dat het marktsysteem als een soort levend organisme geen manipulatie verdraagt. In deze visie zijn vrijheid en gelijkheid geen rivaliserende maar juist complementaire waarden. In een derde hoofdstuk wordt John M. Keynes helemaal van zijn voetstuk gehaald. Hij wordt verantwoordelijk geacht voor de “teloorgang van de economische wetenschap”.

In een vierde hoofdstuk beschrijft De Vlieghe het economisch beleid van de nationaal-socialisten als de ultieme consequentie van het keynesianisme. Regulering, staatsinterventie en autarchie moesten onvermijdelijk uitmonden in de totalitaire variant van de economische consensus. Het Derde Rijk wordt ontmaskerd als de moderne verzorgingsstaat in zijn meest naakte gedaante. Het nationaal-socialisme was niets meer dan een nationalistische variant van socialistische dogma's. Racisme en oorlog vloeien in die zin onafwendbaar voort uit de afschaffing van de vrije markt en de sociale afscherming van de eigen volksgemeenschap. In de lijn van De Vliegheres gedachtegang heeft dat ook praktische gevolgen voor de bestrijding van extreem-rechts. Humanistische politici en intellectuelen die het eigen sociale programma willen opwerpen als alternatief voor extreem-rechts, beseffen niet dat deze strategie tot mislukken gedoemd is, omdat

beide in principe dezelfde doelstellingen nastreven. Gematigd socialisme kan geen dam opwerpen tegen extreem socialisme, schrijft De Vlieghe en hij bedoelt met dit laatste fascisme. Het keynesianisme is daarvan, volgens hem, een uitstekende illustratie. Als men de leer van Keynes toepast zonder de totalitaire consequenties erbij te nemen, moet men steeds terugkrabbelen. Ook gematigde liberalen en conservatieven bieden geen weerwerk tegen de economische consensus van de twintigste eeuw.

Martin De Vlieghe heeft een intelligent maar zeer politiserend boek geschreven. Het is een leidraad voor wie vanuit een radicaal-liberaal perspectief wil argumenteren. Het is natuurlijk weinig genuanceerd voor historici die zich in de 'braune Revolution', het 'moderne' karakter en de sociale politiek van het nationaal-socialisme willen verdiepen.

Georgi Verbeeck

II. Histoire juive / Joodse geschiedenis

MARIE BLUM-ALBERT

«Le récif de l'espoir. Souvenirs de guerre dans un home d'enfants juifs»

(MÉMOIRES D'EUROPE, IV), Bruxelles, Presses inter-universitaires européennes, 1997, 158 p.

Cet article a été publié dans la revue Points critiques ¹ sous le titre "Le ghetto et ses enfants. Un défi à la mémoire". Nous remercions Maxime Steinberg d'avoir bien voulu accepter que cette contribution particulièrement enrichissante soit reproduite comme compte rendu dans nos Cahiers.

1 *Points Critiques*, n° 60, VIII-IX.1997.

La mémoire ne fonctionne pas comme l'histoire. Du passé, elle se souvient de ce qui lui convient dans le présent et vis-à-vis de ses enjeux. S'agissant de la tragédie des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, cette mémoire fonctionne plutôt sur un mode bipolaire et symbolique, avec son balancement d'Auschwitz à la révolte du ghetto de Varsovie. Ainsi et de manière très significative, le nouveau musée établi en 1996 dans une aile de l'ancienne caserne Dossin à Malines a été appelé Musée de la Déportation et de la Résistance des Juifs de Belgique. Et on conçoit mal que ce lieu de mémoire introduise, tout au moins dans sa raison sociale, une troisième dimension qui aurait échappé à la première sans procéder de la deuxième.

Pourtant, la solution finale, telle qu'elle s'est déroulée en Belgique, comporte aussi une troisième issue. Tout un ghetto, y compris ses enfants, n'a pas été déporté et, sans se rebeller, a pu survivre jusqu'aux tout derniers jours de l'occupation nazie! Ce ghetto défie la mémoire. La représentation dichotomique de cette dernière ne lui laisse comme alternative – puisque effectivement il n'a pas été déporté – que de se ménager un espace ... du côté de la résistance. S'insinuant par ce biais, le ghetto, en particulier ses enfants qui ont échappé au voyage d'Auschwitz, s'oblige pour la cause de sa mémoire à en reconstruire les paramètres et à évacuer, avec cette révision, le principe même du sauvetage des Juifs dans l'histoire, à savoir leur immersion dans la clandestinité.

Dans le cas belge, à cet égard exemplaire, ce principe ne procède justement pas d'une reconstruction téléologique et anachronique qui institue ce qui est advenu

en norme a posteriori de ce qui devait advenir. L'histoire de la solution finale en Belgique ne s'écrit pas à rebours de son déroulement. La plongée des Juifs dans la clandestinité s'inscrit dans l'événement même dont elle modifie le sens. Cette rupture avec la légalité de l'occupation nazie et antisémite détermine ainsi un critère objectif d'interprétation et d'analyse des comportements et fournit une grille de lecture qui restitue les actes et les attitudes des contemporains de l'événement dont la plupart se trouvaient dans l'ignorance du sens de son accomplissement.

A l'échelle de l'Europe occidentale, le cas belge est peut-être le plus significatif de l'importance – en l'occurrence déterminante – du comportement des Juifs et de leur choix face aux persécutions et aux déportations raciales. Si dans ce pays près d'un Juif sur deux a disparu dans la solution finale, les deux tiers des victimes ont été acheminées à Auschwitz en moins de cent jours, pendant la grande vague de déportations qui s'étend de l'été à l'automne 1942. D'emblée, l'événement a atteint son paroxysme. Car dès l'automne, il perd son élan et la solution finale s'enlise suite à l'insoumission des Juifs. Les rescapés des grandes rafles de l'été ont pris la mesure de la menace généralisée et anonyme de déportation et, en masse, ils cherchent leur salut dans la clandestinité. Ils saisissent l'enjeu de la situation : à terme, aucune sécurité ne leur est laissée s'ils demeurent à leur domicile légal et continuent à s'exhiber en rue avec l'étoile jaune qu'ils sont tenus de porter.

Le statut des Juifs, mis en place deux ans plus tôt, leur apparaît pour ce qu'il est du point de vue policier : le piège qui les

livre soumis, dociles, et résignés. Arrachant leur étoile et quittant leur domicile, ils coupent alors les ponts et prennent le risque de l'illégalité. Dans cette insoumission généralisée, ils ne rompent pas seulement avec la légalité allemande, nazie et antisémite. "Des difficultés résultent", constatent les services d'occupation, "du fait que beaucoup de Juifs sont en possession de faux papiers d'identité belge"². Faisant le bilan des arrestations, le détachement de la Sécurité du Reich en Belgique se fonde, deux ans plus tard, sur "le séjour illégal des Juifs" pour excuser ses "difficultés" à remplir les convois de déportation : celles-ci "proviennent dans 80 % des cas de ce que les Juifs sont munis de fausses cartes d'identité"³.

Cette rupture avec toute légalité, y compris la belge - il n'y a pas de moyen terme au principe d'illégalité - constitue le fait majeur après les déportations de l'été 1942. Dès l'automne, les événements liés à la solution finale en Belgique prennent un cours radicalement différent et les services allemands en perdent la maîtrise. A la fin de l'année, le chef de l'administration militaire évalue avec lucidité la situation. Il doute du succès final de l'entreprise et, réaliste, avertit Berlin que "les Juifs qui se trouvent dans le pays se cachent de telle

sorte que l'exécution planifiée de transport ultérieur s'avérera très difficile"⁴.

Les faits confirment ces prévisions 'pessimistes'. De l'été à l'automne 1942, au temps de la soumission de leurs victimes, les SS des affaires juives sont parvenus à rassembler et à acheminer à Auschwitz près de 17.000 personnes, hommes, femmes, enfants et vieillards. La traque des Juifs qui débute à l'automne, se révèle d'une tout autre nature. Jusqu'à leur retraite, ses agents et leurs auxiliaires recrutés sur place et parfois dans le milieu pourchassé⁵ ne réussissent guère à s'emparer de plus de 8.000 autres personnes; et encore 15 % d'entre elles au moins - les Juifs belges raflés dans la nuit du 3 au 4 septembre 1943 - sont demeurés dans la légalité, piégés par l'illusion d'une 'protection' arrivée à échéance. En deux longues années de traque, la police nazie n'a ainsi pu expédier à Auschwitz qu'un contingent inférieur de moitié à celui qu'elle a rassemblé en trois mois, au temps de la légalité de ses victimes.

Si le passage massif dans la clandestinité à la fin de l'été 1942 a bel et bien brisé l'élan de la solution finale dans ce pays, il n'a cependant pas été le choix de tous les Juifs. Face à une seule et même tragédie,

2 Télégramme de von Bargaen, Service des Affaires étrangères, Bruxelles, 24.IX.1942 (Centre de Documentation juive contemporaine [CDJC], CCXX-VII a 13 (BG 5219)).

3 Le délégué du chef de la police de sécurité, Bruxelles, le 15.VI.1944, in *Nouvelles de Belgique et du Nord de la France*, 1944 n°12, p.18 (CEGES, Copie Bundesarchiv Koblenz, Belgien R 70); voir aussi Rapport d'activité n° 28 de l'administration militaire pour le mois d'avril 1944, p. 8 (CDJC, LXXVI-17).

4 Rapport d'activité n°22 de l'administration militaire pour la période du 1.IX -XII.1942, p. A 38-39 (CDJC, CDVCVI-6).

5 Voir MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil, La Traque des Juifs 1942-1944*, t. 2, Bruxelles, Éditions Vie Ouvrière, 1987, chapitre VI.

ces derniers n'ont pas conçu une seule et unique stratégie de défense. Une partie d'entre eux - et leur nombre n'est nullement négligeable - ne sont pas sortis du 'ghetto moral' où ils s'étaient laissés enfermer avant le début des déportations.

A l'Ouest de l'Europe, le ghetto n'est pas une concentration forcée de Juifs emmurés dans un quartier de ville qu'on leur empêche physiquement de quitter jusqu'à leur déportation finale. C'est une structure administrative conçue, au départ, pour "renfermer dans un ghetto moral l'économie juive en Belgique et surtout [...] l'éliminer de la vie sociale"⁶ et dont le "but" officiel, selon les termes de l'ordonnance du 25 novembre 1941 créant l'Association des Juifs en Belgique, est "d'activer [leur] émigration". Les notables juifs en charge, sous l'occupation, des communautés religieuses et de leurs oeuvres philanthropiques et de bienfaisance, acceptent d'installer ce ghetto à l'occidentale. Fonctionnant sous le contrôle permanent de l'officier SS des affaires juives, ils exécutent ses ordres, au nom d'une politique de présence et de moindre mal derrière laquelle ils se retranchent, lorsque, au début des déportations de l'été 1942, il servent de relais dans le cadre du rassemblement des déportés des premiers convois.

En raison de l'insoumission croissante des Juifs qui ne suivent pas l'appel à l'obéissance des responsables de l'AJB, la police SS doit se démasquer et recourir à la force. Après les rafles tant redoutées et malgré une certaine perplexité, les notables de l'Association persistent néanmoins à maintenir l'institution juive dans la légalité. Le passage massif des Juifs étrangers dans la clandestinité ne les détourne pas de cette politique de présence et de celle d'un moindre mal à chaque fois plus étriqué. Cette Association des Juifs en Belgique, où les citoyens belges sont surreprésentés dans la direction et le personnel, se maintient tout autant après la rafle, en septembre 1943, des Juifs de nationalité belge et l'arrestation simultanée du comité local d'Anvers et de ses employés. Signe d'une reprise en mains après les tergiversations observées à l'AJB au cours de l'automne 1942, l'officier SS responsable affecte dès cette époque l'Association à "sa mission principale d'assistance sociale sous toutes ses formes aux Juifs évacués" et, lui reprochant ses interventions auprès des autorités belges, lui recommande fermement "d'envisager son activité sous un angle moins politique, mais plus idéaliste"⁷! Cette fonction d'intendance - un service de colis - écarte ainsi de l'aide aux Juifs les autorités nationales et leurs organismes d'assistance. Elle

6 Chef de l'administration militaire, le 15.X.1941. Objet : création de l'Association des Juifs en Belgique. Signé : Froitheim. Voir MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil. 1942. Les cent jours de la déportation des Juifs de Belgique*, Bruxelles, Éditions Vie Ouvrière, 1984, p. 87.

7 Association des Juifs en Belgique, procès-verbaux du comité directeur, rapport présenté par Mr. Rosenfeld sur ses entretiens au Service de Sécurité avec le lieutenant SS Asche, les 10 et 14.XI.1942 (Ministère de la Santé Publique, Bruxelles). Cité désormais MSP/AJB.

permet, du point de vue de l'AJB qui se substitue à leurs interventions, "de rendre moins pénible le sort des Juifs qui se trouvent internés à Malines"⁸.

L'officier SS des affaires juives veille aussi à ce que l'institution légale juive demeure, dans la capitale, un sanctuaire protégé. Après une bavure de ses agents – une rafle le 20 janvier 1943 à Bruxelles –, il lui garantit que "les fonctionnaires ne pénétreront pas dans les locaux de l'AJB et de ses oeuvres, ni dans les synagogues". Cependant, tout risque d'arrestation n'est pas pour autant écarté. "Y restent exposées les personnes se rendant ou revenant des locaux susmentionnés"⁹, retiennent les délégués juifs. L'AJB n'en est pas moins satisfaite des "assurances données par l'autorité occupante qu'elle n'entraverait pas la bonne marche" de ses activités sociales et son comité local de Bruxelles ne parvient pas à comprendre que "les indigents ont quelque appréhension à se rendre chaque jour dans les locaux où se fait la distribution des repas"¹⁰. Si, après la rafle, ils sont moins nombreux - moins d'un millier - à rechercher son assistance matérielle, l'institution juive légale continue, malgré la traque des clandestins qui se poursuit, à constituer un point de fixation pour les Juifs demeurés dans la légalité ou pratiquant une semi-clandestinité.

La nouvelle politique allemande des centres d'hébergement pour enfants 'abandonnés' ou personnes âgées, mise en place au printemps 1943, institue même l'AJB au centre d'un ghetto légal comprenant en 1944 quelque 4.000 personnes dont environ 600 enfants. En l'occurrence, il s'agit effectivement d'un ghetto au sens urbain du terme, car, outre les dirigeants et le personnel de l'AJB, ainsi que leur famille – soit déjà un bon millier de personnes demeurant généralement à leur domicile –, il comprend, avec leurs pensionnaires assignés à résidence, des homes d'enfants, des asiles de vieillards, un hôpital, et même une entreprise de peaux de lapin Ce ghetto d'établissements reste ouvert sous la responsabilité de l'AJB à qui il est formellement "défendu de laisser sortir" ses pensionnaires et qui y contrôle leur présence pour le compte de l'officier SS des affaires juives¹¹. Avec son environnement de Juifs se conformant aux contraintes de leur statut légal, ce ghetto dans la ville occupe un espace nullement négligeable dans la solution finale. Il englobe 8 % de la cartothèque juive de la police SS à Bruxelles. Dans les dernières semaines de l'occupation, ces milliers de personnes, dont les adresses sont renseignées sur fiches, fournissent à cette dernière une réserve susceptible d'inverser ses résultats dans l'évacuation des Juifs' de son ressort

8 Procès-verbaux du comité local de Bruxelles, compte rendu de l'activité du comité local de Bruxelles au cours du mois de janvier 1943 (MSP/AJB).

9 Procès-verbaux du comité directeur, rapport sur l'entrevue du 25.I.1943 entre Messieurs Erdmann et Rosenfeld (MSP/AJB). Le capitaine SS F. Erdmann était le nouveau chargé des affaires juives. Sur la rafle et ses conséquences, voir MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil, La Traque des Juifs 1942-1944...*, t.1, p. 52-55.

10 AJB. Compte rendu de l'activité du comité local de Bruxelles au cours du mois de janvier 1943 (Archives Maxime Steinberg, "*L'Étoile et le Fusil*").

11 Procès-verbaux du comité directeur. Séance du jeudi 26.VIII.1943. Entretien au Service de Sécurité, le 26.VIII.1943 (MSP/AJB). Voir MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil, La Traque des Juifs...*, t. 2, p. 232.

territorial. Au moment du départ, le 31 juillet 1944, du XXVI^e convoi dont ils ne savent pas encore qu'il est le dernier, ses agents ont à peine fait disparaître - si on ose dire - 44% des Juifs du pays. Ils laisseront en l'état le rapport entre les morts et les vivants. Pour avoir trop tardé à opérer la dernière grande rafle au domicile des Juifs légaux et dans les établissements de l'AJB, ils ne parviendront même pas à l'effectuer, faute de carburant pour leurs camions lors de la débâcle des derniers jours¹².

Ces milliers de Juifs disponibles pour la déportation jusqu'à la veille de la Libération sont finalement à classer parmi les survivants, au même titre que les dizaines de milliers d'autres se cachant depuis l'automne 1942 et que les traqueurs antijuifs n'ont pu débusquer. Mais en demeurant dans la légalité jusqu'à la veille de la rafle tardive et avortée de la fin d'août 1944, ils ont failli inverser le rapport des morts et des vivants dans l'histoire et font peser une hypothèque sur sa mémoire, celle d'une 'plaie béante'.

La mémoire a toujours une dimension sociologique. Ce sont toujours des personnes qui se souviennent et elles se souviennent parce qu'elles se rattachent à une histoire. Or, l'AJB ne concerne pas seulement l'histoire personnelle de

ces milliers de Juifs qui ont peuplé son ghetto, elle interpelle aussi les autres, dix fois plus nombreux, dont l'histoire a pris un tout autre cours¹³. Et justement parce que l'histoire a tranché, la question se pose désormais dans la mémoire en terme de jugement a posteriori sur les comportements personnels. C'est dire, comme le constate encore en 1993 un observateur non juif fort circonspect, que cette "question de l'AJB reste une plaie béante dans le monde juif actuel et [qu'] il serait malvenu de la réactiver"¹⁴. Mais il est inévitable, quelle que soit la médecine appliquée, qu'elle se rouvre, car cette déchirure ne se situe pas seulement dans la mémoire. C'est dans l'histoire même que l'AJB divise les Juifs. En l'occurrence, le mot est faible. A vrai dire, ils s'affrontent, et même au sens physique du terme. Le sang a coulé dans ce combat fratricide autour de l'AJB.

Les frères se sont entre-tués comme Abel et Caïn. La référence biblique s'impose. Un journal clandestin en langue yiddish, *Unzer Wort*, l'utilise, à quelques mois de la Libération, en rappelant le fameux appel qui, joint deux ans plus tôt à la convocation distribuée par les employés de l'AJB et ordonnant aux Juifs de se présenter au camp de rassemblement de Malines, invitait les convoqués à obéir à cette réquisition des autorités d'occupation. Pour cette "parole" juive, cet appel juif

12 Sur les circonstances de cette rafle non advenue, voir *Idem*, t. 2, p. 236. Ce texte se fonde principalement sur les dépositions de Johannes Frank, l'ancien commandant du camp de rassemblement de Malines et de Constantin Canaris, l'ancien chef supérieur de la SS et de la police en Belgique occupée.

13 Les quelque 4.000 Juifs du ghetto de la fin de l'occupation comptent pour 10% parmi les 37.000 Juifs de Belgique qui ont survécu à la Seconde Guerre mondiale.

14 ANDRÉ DONNET, *Le procès de l'A.J.B. n'aura pas lieu, analyse du dossier 8036/44 de l'Auditorat Militaire de Bruxelles*, Louvain, mémoire pour l'obtention du diplôme complémentaire d'études en histoire, KUL, 1993, p. 36.

n'est rien de moins que "le signe de Caïn gravé sur le triste passé de cette institution"¹⁵.

La résistance juive n'a pas découvert la 'traîtrise' de Caïn au moment des déportations. S'exprimant "au nom des masses juives sous la botte de l'occupant", elle estime que la 'traîtrise' s'affirme en tant que telle dès l'ordonnance créant l'institution juive. En décembre 1941, une presse clandestine en yiddish proclame, non sans quelque illusion, qu'"en Belgique, il n'y aura pas de Juifs quelle que soit leur nationalité, belge ou allemande, qui accepteront la mission traîtresse d[e l']aider [...] en organisant la communauté obligatoire"¹⁶. Les notables qui acceptent bel et bien de l'organiser n'ignorent pas au printemps 1942 ce qu'ils appellent les "rumeurs médisantes et calomniatrices" qui circulent parmi les Juifs¹⁷. C'est que les termes en usage dans la clandestinité pour stigmatiser les dirigeants de l'AJB sont implacables. Un tract, toujours rédigé en yiddish, du *Linke Poale Sion* – le parti ouvrier sioniste de gauche – diffusé pour le deuxième anniversaire de l'invasion du pays les dénonce comme la "représentation nazie directe", "l'exécuteur direct de la *Gestapo* dans la communauté juive". Ce tract du 10 mai 1942 présente même l'AJB, avec cette emphase lyrique qui caractérise la plume d'Abusz Werber,

comme "le marteau forgé de notre sang et de notre chair, qui, manoeuvré par les nazis, assène des coups aux ouvriers et aux masses juifs".

Cette violence d'Abel contre Caïn n'exprime pas seulement les emportements passionnels de la polémique politique. Au plus fort des déportations de l'été 1942, elle se traduit, du côté des Juifs communistes, par de la violence physique contre l'AJB. Le 25 juillet, deux jours avant l'ouverture du camp de rassemblement de la caserne Dossin à Malines, leurs partisans investissent l'un des bâtiments de l'AJB à Bruxelles et brûlent le fichier que le service juif de la "mise au travail" confectionne sur ordre de la police SS. Ils ne manquent pas pendant cette action de faire ce qu'Alfred Blum, témoin oculaire, appelle par euphémisme de 'la morale'. Dans les termes que mentionne son 'rapport sur l'incident', l'un des partisans "nous déclara", écrit-il, "que nous travaillions, non pas dans l'intérêt des Juifs, mais contre leur intérêt"¹⁸. Il est peu probable que, agitant son revolver comme le signale Alfred Blum, l'homme se soit exprimé avec la modération qu'on lui prête.

Un mois plus tard, exactement le 29 août, c'est "un bras vengeur" qui, selon les termes du compte rendu de l'attentat dans *Le Drapeau Rouge*, abat en rue le chef juif

15 "Nous persévérerons", in *Unzer Wort*, fin mai [1944]. Voir à ce propos MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil. 1942. Les cent jours de la déportation des Juifs de Belgique...*, p. 181.

16 "Les masses juives sous la botte de l'occupant et notre réponse, c'est la lutte", in *Unzer Wort*, n°1, XII.1941. Voir *Idem*, p. 112.

17 Voir à ce propos *Idem*, p. 185.

18 AJB. Rapport sur l'incident survenu en date du samedi 25 juillet 1942 au local sis 56, boulevard du Midi à Bruxelles où s'effectuait le recopiage des fiches individuelles des membres de l'AJB (Archives Maxime Steinberg, "L'Étoile et le Fusil"). Voir à ce propos MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil. 1942...*, p. 175.

de la 'mise au travail'¹⁹. D'après le journal clandestin communiste, la victime "n'avait pas hésité à coopérer avec l'occupant pour martyriser ses concitoyens juifs". Se félicitant que "le nombre de personnes ne répondant pas aux convocations n'a cessé de croître", le parti communiste appelle à entreprendre de telles actions de terreur contre les "complices" des "bourreaux antisémites". Il pense à tort qu'après l'attentat de ses partisans, "la *Gestapo*" fermera "les locaux de cette institution devenue inutile".

En tout état de cause et quelles que soient les stratégies de ses contemporains, cette AJB à laquelle s'opposent aussitôt les formations juives de résistance, pose question du point de vue belge dès sa mise en place sur l'ordre de l'occupant allemand. Sans doute, les autorités nationales s'abstiennent-elles de soulever le problème. Depuis l'automne 1940, les secrétaires généraux des ministères belges ont accepté, en optant dans la question juive pour une politique dite d'exécution passive' des ordres de l'occupant, de prêter leurs services à la mise en œuvre de ses ordonnances antijuives. Instituant l'AJB, l'administration allemande la dote de "la capacité légale selon le droit belge" et conçoit ses "fondements juridiques [de manière à ce] qu'ils permettent aux services belges de continuer leur travail sur cette

base". L'ordonnance la créant stipule donc, dans son paragraphe 3, qu'elle est "placée sous le contrôle du ministère de l'Intérieur et de la Santé publique".

Le secrétaire général de ce ministère se prête à la manoeuvre : il doit sa nomination aux pressions de l'occupant qui a tenu à imposer, à cette place stratégique, une personnalité du principal mouvement d'ordre nouveau en Flandre. Le 21 mars 1942, sur simple 'communication' de l'administration militaire, il laisse publier les statuts de l'AJB – avec leur référence à la législation antijuive de l'occupant – dans le *Moniteur belge des arrêtés ministériels et autres arrêtés des secrétaires généraux*. "C'est [...] la première fois dans l'histoire 'belge'", se réjouit aussitôt la presse antijuive, qu'"un décret paraît dans le *Moniteur* basé sur le principe de la race". Les adeptes de ce principe y lisent l'assurance que "le pays sera bientôt épuré des Juifs"²⁰.

Cette publication inattendue ne manque pas d'être dénoncée dans la presse clandestine. *La Libre Belgique-Peter Pan*, important journal libre publié par des milieux proches du barreau bruxellois et particulièrement sensibles à l'intégrité du droit belge, fustige le secrétaire général de l'Intérieur, "ce traître qui rabaisse définitivement notre *Moniteur* officiel - déjà

19 "Résistez aux bourreaux antisémites et frappez leurs complices", in *Le Drapeau rouge*, n° 35, IX.1942. Sur l'attentat et ses suites, voir *Idem*, p. 213 à 220. On notera à ce sujet qu'en dépit des faits historiquement établis, Marie Blum-Albert persiste à imputer la rafle du 3 septembre 1942 à l'attentat du 29 août. "En réalité", écrit-elle gommant les deux razzias nocturnes des 15 et 28 août 1942, "ce geste que la résistance considérait comme un acte de bravoure se retourna contre la population juive. Des rafles sauvages, de jour comme de nuit, se substituèrent au système de la convocation" (MARIE BLUM-ALBERT, *Le récit de l'espoir...*, p. 49-50).

20 "Scandale à Bruxelles. Morts pour la patrie", in *Volksche Aanval*, n° 14, 4.IV.1942.

bien bas - au niveau de la presse asservie qui est entièrement à la dévotion de l'occupant". Au Front de l'Indépendance, *Justice Libre*, sorte de conscience juridique de la résistance, émet l'avis que les statuts de l'AJB "doivent évidemment comme cette Association elle-même être tenus pour inexistantes au point de vue du droit belge. Ces actes tendant manifestement à la transformation de nos institutions, toute participation à leur exécution relève de l'article 118 du code pénal"²¹.

La question de savoir si du point de vue légal, les directeurs de l'AJB, la plupart de nationalité belge au demeurant, sont effectivement coupables d'incivisme sera posée, dès 1945, à la justice belge, mais ce "procès de l'AJB n'aura pas lieu", comme l'explique André Donnet en 1993.

Toute l'analyse à laquelle procède ce juriste dans son travail de fin d'études en histoire déposé à la *KU Leuven* mériterait d'être reprise. L'auteur examine, en effet, du double point de vue juridique et historique le dossier d'instruction-enquête à charge d'Ullmann et consorts et détermine dans quelles conditions l'auditorat militaire prononce, en 1947, une ordonnance de non-lieu.

On retiendra que la défense des inculpés, assurée par une personnalité du judaïsme consistorial d'avant-guerre, réussit avec succès à évacuer l'intention méchante requise pour une éventuelle condamnation des actes posés avant 1943. Le juriste-

historien démonte le principe de cette défense qui consiste à faire passer l'AJB "comme une entité abstraite, unique et agissant dans un bel ensemble, ce qui est absurde", et par ce biais, à mettre "à [son] actif[...] les actions de certains notables n'ayant pas à proprement parler une conception de la résistance conforme à celle des prévenus"²².

A cet égard, André Donnet insiste sur l'intervention à son avis 'capitale' d'un de ces notables, précisément membre du Comité de Défense des Juifs, mais aussi personnalité éminente du judaïsme de l'après-guerre. C'est en effet en refusant de porter, selon ses propres termes, "un jugement catégorique sur l'opportunité de [la] politique [de moindre mal]" dont les accusés se revendiquent, que cette personnalité juive persuade l'auditorat militaire du bien-fondé d'une décision de non-lieu dans une affaire délicate dont l'autorité judiciaire ne doute pas qu'elle est "de nature à entraîner des répercussions"²³.

Comme l'écrit André Donnet dans sa conclusion, "c'est ainsi que se termine un non-événement. Le procès de l'AJB n'aura pas lieu, ni plus largement celui de la politique du moindre mal appliquée à tous les échelons du pays". S'agissant de l'ordonnance de non-lieu, ce juriste d'aujourd'hui la considère 'correcte' d'un point de vue juridique, mais il ne "peut s'empêcher d'apercevoir que nombre de faits furent voilés ou du moins ne furent

²¹ *Justice Libre*, n° 5, IV.1942.

²² ANDRÉ DONNET, *op. cit.*, p. 61.

²³ *Idem*, p. 67-68.

pas relevés lors de l'instruction". Ainsi, il pointe "l'absence de contrainte dans la forme qui fut donnée à l'appel du 1^{er} août" – c'est le signe de Caïn que dénonçait à l'époque la résistance juive – "ou encore le fait qu'aucune échappatoire ne fut prévue en cas de rafles dans les homes". "Tous ces aspects", constate-t-il, "furent littéralement enfouis durant l'instruction"²⁴.

C'est que la vérité judiciaire est comme la mémoire : elle ne se souvient que de ce qu'elle veut bien se souvenir. Or, dès 1945, avant même le retour des déportés dont on ignore toujours le sort réel malgré la libération d'Auschwitz en janvier, on considère, dans des milieux officiels bien informés, que l'AJB a joué un rôle de premier plan dans l'aide aux Juifs. En témoigne une publication d'avril 1945, le journal *Grande Bretagne & Etats-Unis*, expliquant que "cet organisme, injustement soupçonné par certains patriotes parce que créé par une ordonnance allemande, s'occupa, dès 1941, à alléger le sort des Juifs malheureux, leur fournissant, ainsi qu'à leurs coreligionnaires enfermés à Malines, des secours en vêtements, créant des homes pour les vieillards et les enfants juifs que la *Gestapo* avait consenti à ne pas déporter".

Il n'empêche : en reconstituant ses institutions et organisations avec le retour au pays de leurs principaux dirigeants d'avant-guerre absents depuis mai 1940, le judaïsme officiel écarte des institutions consistoriales et communautaires les

personnes restées en Belgique pendant l'occupation et ayant agi au sein de l'AJB, y compris dans ses homes, celles-ci n'obtenant pas l'aval du CDJ. Ce dernier n'a pas attendu le retour du gouvernement belge et des notables d'avant-guerre pour "s'accaparer tout le pouvoir" et "ten[ir] à l'écart" les "anciens dirigeants de l'association", comme le déplore l'un d'eux en constatant, trois semaines après la fin d'une occupation nazie et antisémite, qu'à son point de vue, "les affaires juives sont démontées"²⁵ ! Sortis de l'ombre, les résistants juifs les prennent en mains, le CDJ administrant désormais les rescapés de la clandestinité dans le cadre d'une Aide aux Israélites victimes de la Guerre, l'AIVG.

Les dirigeants du judaïsme consistorial lui emboitant le pas ne suivent toutefois pas jusqu'au bout la résistance juive dans sa détermination à 'épurer' la communauté rescapée de l'occupation. Ils font une exception hautement significative à l'ostracisme qui frappe les anciens notables de l'AJB, annulant par ce geste la portée morale de cette mise à l'écart. En effet, l'ancien président de l'AJB, Salomon Ullmann, le Grand Rabbin du temps de l'occupation qu'on n'a pas démis de son titre pendant l'instruction de son affaire devant l'auditorat militaire, conserve sa fonction jusqu'à son décès en ... 1957.

Cette ambiguïté préfigure les tentatives répétées de réhabilitation en sourdine de l'AJB. Très révélatrice de cette tendance

²⁴ *Idem*, p. 72.

²⁵ S. VANDENBERG, *Journal de guerre*, à la date du 25.IX.1944. Voir MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil. 1942...*, p. 106.

est la manière dont ce révisionnisme juif se faufile dans l'ouvrage qui inaugure en 1965 l'historiographie des Juifs de Belgique pendant l'occupation²⁶. L'opuscule est publié pour le vingt-cinquième anniversaire de l'invasion du pays. Il est, à tous égards, apologétique. Il concerne "*les Belges face à la persécution raciale*" et entend, à leur égard, "remplir, au nom de tous les Juifs de Belgique, un devoir élémentaire de profonde gratitude", comme l'écrit son préfacier, ancien président du Consistoire central israélite.

Ce dernier a dirigé cette enquête sur les "*Belges*", confiée à l'épouse d'un ancien membre du comité local de l'AJB de Liège. L'auteur remplit certes son devoir. Son texte fait le panégyrique d'une Belgique exemplaire rassemblée comme un seul homme derrière sa famille royale pour le sauvetage de ses Juifs. La Belgique dont il s'agit ici est cependant la Belgique officielle, car ce petit livre d'une centaine de pages en accorde moins d'une dizaine à la résistance et à la population. En revanche, il insiste longuement sur les interventions des autorités belges du temps de l'occupation, en particulier sur celle de la Reine Elisabeth, et sur le concours qu'elles ont apporté à l'AJB dans son action sociale en faveur des détenus de Malines et des enfants des homes juifs légaux.

Ce premier coup d'essai est très symptomatique des querelles de la mémoire juive en Belgique. Dans ce petit pays où ces

disputes intestines se manifestent plutôt par des comportements qu'à travers des débats, la réhabilitation de l'AJB prend option sur l'historiographie en lui imposant par avance sa vérité. La parution des "*Belges face à la persécution raciale*", où la résistance est si mal lotie, devance de huit ans la publication d'un ouvrage enfin consacré au Comité de Défense des Juifs qui doit beaucoup aux remous que le petit livre sorti en 1965 a suscités. Traitant – en termes de résistance – du sauvetage clandestin des enfants juifs, cette étude de Lucien Steinberg ne peut faire l'impasse – l'auteur est historien – sur ce qu'il qualifie de "rôle des plus néfastes" de l'AJB au moment crucial des grandes déportations de l'été 1942²⁷. Mais l'historien français, appelé à la rescousse d'une mémoire juive en conflit, y compris au sein de la résistance²⁸, tente d'échapper à ce piège belge en dépassant les tensions intestines par le biais d'une théorie des deux AJB qui avait déjà égaré l'enquête judiciaire de 1945-1947. Suivant cette interprétation, il y aurait eu une AJB "servant de couverture aux déportations effectuées par l'occupant" au cours de l'été 1942, et une autre, datant de l'automne, qui serait devenue la "couverture officielle de nombreuses entreprises du CDJ".

Cette lecture à deux degrés évacue la problématique historique de la politique de présence et de moindre mal des notables de la communauté juive, une politique dont ils exploitent toutes les res-

26 B. GARFINKELS, *Les Belges face à la persécution raciale 1940-1944*, Bruxelles, Centre national des Hautes Etudes juives (CNHEJ)-ULB, 1965.

27 L. STEINBERG, *Le comité de Défense des Juifs en Belgique 1942-1944*, Bruxelles, CNHEJ-ULB, 1973, p. 64.

28 Voir à ce sujet, MAXIME STEINBERG, "Les débats d'une mémoire", in PIERRE BRODER, *Des Juifs debout contre le nazisme, présenté par Maxime Steinberg*, Bruxelles, EPO, 1994.

sources jusqu'à la veille de la Libération, notamment en installant sur ordre de l'occupant un réseau d'hommes d'enfants et d'asiles de vieillards.

Les anciens pensionnaires de ces homes de l'AJB sont justement depuis la fin des années 80 le point d'appui d'une tentative plus consistante pour réhabiliter non pas une institution créée sur ordre de l'occupant nazi dans le but d'exécuter ses ordres antijuifs, mais ces Juifs qui en ont été les acteurs et dont on reconstruit, pour les besoins de la mémoire collective, une image enfin présentable²⁹.

Comme dans les années 60, il s'agit dans ce débat de mémoire d'anticiper le mouvement en imposant d'emblée son écriture. En ce temps des derniers témoins de la déportation et de la résistance, la mémoire juive se transforme avec la prise de parole d'une nouvelle génération de rescapés, celle de l'Enfant caché, qui en quelque sorte prend le relais. L'apparition de ce phénomène ouvre un nouveau champ dans l'historiographie. Tandis que *La mémoire des enfants juifs cachés*

pendant la Seconde Guerre mondiale fait l'objet d'une recherche universitaire en 1992-1993³⁰, Viviane Teitelbaum rédige un livre qu'elle publie en 1994 sous le très beau titre de *Enfants cachés, les larmes sous le masque*³¹. La même année paraît le livre de Dominique Zachary, *La patrouille des enfants juifs*, sur le home de Jamoigne³².

Mais ce chantier historiographique de l'enfance juive est pourtant déjà grevé de l'hypothèque de l'AJB et de ses homes d'enfants.

Avec une avance de cinq ans, les homes de l'AJB et leurs enfants occupent le terrain. En 1989, Sylvain Brachfeld publie en Israël et à compte d'auteur un livre en français qui leur est consacré. L'ouvrage tente de mettre en balance "la signification positive ou négative des homes dans le cadre de l'histoire de la Shoah en Belgique" et, dans cette conception curieuse du travail historique, s'efforce de déterminer "si les gens de l'AJB ont collaboré avec les Allemands au détriment de la population juive, ou au contraire, ont aidé – directement ou indirectement,

29 La démarche de Sylvain Brachfeld est à cet égard révélatrice. Interrogeant deux anciens directeurs d'hommes de l'AJB, il bute sur leur malaise, une "conscience", lui explique-t-on, qui "n'est pas tout à fait claire, parce que c'était quand même sous la surveillance des Allemands, parce qu'on a exécuté les ordres des Allemands [...] on nous [l'] a reproché par la suite [...]. Suite à l'expérience qu'on a eu après la guerre, on a préféré oublier tout ce qui s'est passé et ne plus en parler". Mais Brachfeld, loin d'explorer cette piste afin de la documenter pour l'histoire, s'en tient aux seuls enjeux de la mémoire des anciens des homes. "Ce n'est qu'en leur expliquant à quel point les enfants parlent avec admiration de leurs anciens directeurs et qu'en fait, leur action a sauvé la vie de ces enfants qu'[ils] ont accepté de parler", écrit-il. (SYLVAIN BRACHFELD, *Ils n'ont pas eu les gosses*, Herzlia, Institut de Recherche sur le judaïsme belge, [1989], p. 33-35).

30 L. DE ROOSE, *La mémoire des enfants juifs cachés pendant la Seconde Guerre mondiale. Étude de cas : Jamoigne*, Bruxelles, mémoire de licence en sciences politiques, ULB, 1993. Voir aussi M. STROSBERG, *Le poids du secret. Parents rescapés des camps d'extermination nazis. Le vécu des enfants*, Bruxelles, mémoire de licence en psychologie, ULB, 1995.

31 VIVIANE TEITELBAUM-HIRSCH, *Enfants cachés. Les larmes sous le masque*, Bruxelles, Labor, 1994.

32 DOMINIQUE ZACHARY, *La patrouille des enfants juifs. Jamoigne 1943-1945*, Bruxelles, Racine, 1994.

volontairement ou malgré eux - à sauver les enfants”³³. Le lecteur risque de se perdre dans les méandres de ce discours de la mémoire. Pour qu’il s’y retrouve, le titre du livre frappé du sigle SS en lettres gothiques ne laisse aucune ambiguïté sur la démarche de l’auteur : “*Ils n’ont pas eu les gosses*”.

Dans le sillage de cette inversion de l’histoire, ces homes de l’AJB dont les pensionnaires ont, rappelons-le, échappé à la déportation deviennent, en 1997, “*le récif de l’espoir*”³⁴. Dans ses “*souvenirs de guerre*”, l’ancienne directrice du Home de Wezembeek-Oppem n’explicite pas ce titre flatteur, mais de manière très significative, signe ses mémoires de son double nom d’épouse et de jeune fille. Une telle signature n’est pas anodine. A l’époque, Marie Albert n’était pas encore l’épouse d’Alfred Blum que son texte appelle familièrement Freddy. Bien que cela n’apparaisse guère dans ses souvenirs de guerre, son futur époux fut un des personnages-clés du comité local de l’AJB de Bruxelles. Officiellement, il en était le trésorier, mais son rôle, à en juger par les traces qu’il laissa dans les archives de l’AJB³⁵, ne se limita pas à cette fonction. Celle-ci n’était pourtant nullement négligeable car l’obligation pour les Juifs de la capitale

d’adhérer à l’AJB s’assortissait pour eux d’une mise en demeure de payer un impôt d’adhésion dont une pétition dénonce à l’époque “le ton par trop impératif”³⁶. Ce Freddy des mémoires de l’ancienne directrice n’était pas seulement l’un de ces “fils de notable[s]” de l’AJB qui s’activaient dans son administration et dont les pères “n’étaient pas mûrs politiquement”, selon le jugement prononcé un demi-siècle plus tard par l’épouse d’Alfred Blum³⁷.

L’auditorat militaire, instruisant l’affaire Ullmann et consorts, jugea qu’en tout état de cause, Alfred Blum y avait sa place, son rôle personnel au sein de cette assemblée de notables semblant même avoir été plus déterminant que celui de son père. La justice belge estima d’ailleurs manquer d’éléments pour inclure Marcel Blum dans la procédure. Pourtant, le père était membre du conseil d’administration de la Communauté israélite de Bruxelles avant la guerre et c’est comme président de cette même structure dès sa reconstitution sous l’occupation qu’il signa le fameux appel à l’obéissance lors de la grande vague de déportations de 1942. Sa signature personnelle - comme celle d’autres - indique que l’appel n’émanait pas seulement du comité directeur de l’AJB, mais aussi des

33 SYLVAIN BRACHFELD, *op. cit.*, p. 34

34 MARIE BLUM-ALBERT, *op. cit.*

35 C’est ainsi une lettre d’Alfred Blum pour “le comité AJB. Secrétariat. CLB au CL d’Anvers” datée du 1er août 1942 (Archives Maxime Steinberg, “*L’Étoile et le Fusil*”, AJB), qui permet de dater de ce jour le fameux ‘appel de Caïn’. “Faisant suite à une décision prise ce matin par plusieurs des membres du Comité Directeur, nous vous faisons parvenir ci-joint 200 exemplaires d’une lettre à joindre à l’ordre de prestation de travail lors de la distribution de ceux-ci. Nous vous prions de faire délivrer ces formulaires, dès demain, dimanche 2 août”.

36 Voir sur les remous suscités par cet impôt, MAXIME STEINBERG, *L’Étoile et le Fusil. 1942...*, p. 118.

37 MARIE BLUM-ALBERT, *op. cit.*, p. 48.

présidents des diverses institutions israélites du temps de l'occupation, qu'elles se fondent sur les ordonnances de l'occupant ou sur la loi belge³⁸. Intéressée par ce ralliement du judaïsme belge, l'administration militaire allemande retiendra, à l'automne 1942, la candidature du président de la Communauté israélite de Bruxelles à la direction de l'AJB, en lieu et place du Grand Rabbin démissionnaire. Marcel Blum préside ainsi le comité directeur de l'Association pendant les deux dernières années de l'occupation. Il tient même la dernière séance, non plus au siège officiel de l'institution, mais dans les Établissements Blum et fils.

Le lecteur du "*récif de l'espoir*" ne percevra guère cet arrière-plan des "*souvenirs*" de l'ancienne directrice d'un des homes de l'AJB. Dans cet ouvrage, il ne verra qu'une image, volontairement acceptable pour la mémoire juive, de cette institution juive légale de l'occupation nazie. En ce temps de la mémoire où les enfants juifs sont un enjeu essentiel, Marie Blum-Albert et son "*home d'enfants juifs*" pendant "*la guerre*" sont le fer de lance d'une véritable entreprise de *lobbying* au sens propre du terme.

La publication des "*souvenirs*" en 1997 n'en est pas la première étape et sans doute pas non plus la dernière. Cinq ans plus tôt,

Marie Blum-Albert obtient un premier succès dans son opération en gagnant à sa cause rien de moins que le Sénat des États-Unis. Dans sa commémoration de l'Holocauste, ce dernier lui décerne le titre d'"*héroïne de Wezembeek-Oppeem*"³⁹. Avec ce panégyrique américain, son home entre dans la commémoration comme le lieu où les "enfants sont logés, nourris, éduqués, et surtout cachés de la *Gestapo*". L'association *The Hidden Child* - en anglais, l'Enfant caché - s'empresse aussitôt d'octroyer sa reconnaissance publique à "*the heroine of Wezembeek, Belgium*"⁴⁰.

Par ce détour américain, la citoyenne belge Marie Blum-Albert qui aurait donc sauvé 50 à 100 enfants juifs de la "brutalité de l'Holocauste" accède à un statut qu'elle n'a pas revendiqué dans son propre pays au temps de la reconnaissance nationale. Dans l'après-1945, l'État belge, en signe de gratitude pour les services rendus, accorda notamment le titre de résistant civil aux personnes qui avaient sauvé des Juifs en les cachant. C'est dans ce cadre que le CDJ se voit reconnaître comme mouvement de résistance civile habilité à décerner les attestations indispensables à l'attribution du titre revendiqué.

A défaut de cette reconnaissance belge, "*le récif de l'espoir*" s'autorise du certificat

38 On lira dans MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil. 1942...*, p. 184-186, les détails sur la réunion du 1er août 1942. On s'apercevra que l'une des sources est un témoignage d'Alfred Blum datant des années 60. On notera aussi la désinvolture de son épouse qui, récrivant l'histoire sur base des souvenirs de ce que son mari lui avait dit, ne vérifie même pas si son récit concorde en tout ou en partie avec le témoignage qu'il a laissé (voir MARIE BLUM-ALBERT, *op. cit.*, p. 49).

39 Voir l'extrait du *Congressional Record* du 29.IV.1992, in *Idem*, p. 80-81.

40 Voir M. IMMERMAN, "Madame Marie Albert Blum : the heroine of Wezembeek, Belgium", in *The Hidden Child*, 1993 (III) n°1, p. 2.

américain pour justifier les droits de son auteur à ce titre d'“héroïne de Wezembek-Oppem”. Sous la plume de Marie Blum-Albert, les homes de l'AJB deviennent donc “en quelque sorte [le] paravent à l'organisation de l'enfance cachée”. Mais, à l'en croire, ils offraient bien d'autres avantages : “nous avons recueilli, élevé et soigné des enfants dont personne ne voulait”, prétend-elle ⁴¹, parce qu'ils auraient été fichés à la police SS ⁴². L'ancienne directrice se fait même un titre de gloire de leur avoir apporté une “éducation sioniste” et “juive”. Elle leur a évité ainsi “le traumatisme supplémentaire d'avoir à changer de nom, à jouer les enfants de chœur ou à faire semblant de prier” ⁴³. Ce discours de la mémoire où la parole du témoin envahit l'espace de l'histoire justifie donc pleinement le choix fait par l'AJB d'ouvrir et de maintenir ces homes d'enfants. Ses notables n'étaient peut-être “pas mûrs politiquement”, mais du moins, en permettant à leur personnel d'organiser l'hébergement des enfants, ils avaient tout de même vu juste.

L'historien, qui n'a d'autre devoir que le respect des faits, notera que le discours d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier. A l'époque, le témoin ne se détermine

nullement en référence au ‘traumatisme supplémentaire’ de l'enfant caché, contraint de ne pas paraître juif pour sa sauvegarde physique. Cette ancienne secrétaire d'un établissement consistorial d'avant guerre - la Société israélite d'Assistance antituberculeuse - n'a pas la moindre expérience personnelle de la vie clandestine, lorsqu'elle accepte de garder sous la surveillance de la police SS les enfants confiés à l'AJB. Elle ignore et ne cessera d'ignorer le monde clandestin de l'enfance cachée. Personnellement, elle n'a pas le moindre contact avec l'équipe clandestine qui, au CDJ, s'occupe effectivement de cacher les enfants, c'est-à-dire de leur trouver des places et de pourvoir à leurs besoins. Ces militantes de la clandestinité sont absentes des souvenirs de guerre de l'ancienne directrice et n'appartiennent pas à son histoire personnelle.

Sans doute, comme se plaît à le mentionner Marie Albert, “certains de ses membres [de l'AJB] travaillaient pour les deux organisations” ⁴⁴. Mais, ce faisant, ils n'agissaient justement pas avec l'approbation de l'Association et compromettaient par ce comportement illégal sa propre politique légaliste de présence et de moindre mal.

41 MARIE BLUM-ALBERT, *op. cit.*, p. 52

42 L'argument de Marie Blum-Albert donne cinquante ans après la mesure de son incompréhension de ce qu'a été l'immersion des Juifs dans la clandestinité. C'est très concrètement le fichage des personnes qui fait la différence. Les enfants des homes n'étaient pas seulement fichés dans la cartothèque établie par l'AJB et remise à l'officier SS des affaires juives. Le service de ce dernier disposait encore de la cartothèque de tous les Juifs, y compris les enfants. Ces fiches mentionnaient l'adresse légale, une information évidemment inopérante du point de vue policier, dès lors que la personne fichée se cache. C'est en ce sens qu'avec le passage massif des Juifs dans la clandestinité, les SS des affaires juives perdent leur trace. Ils la conservent au contraire grâce aux homes et asiles de l'AJB tenus d'établir une “cartothèque en trois exemplaires : un au Service de sécurité, un à l'AJB et un à l'internat”.

43 MARIE BLUM-ALBERT, *op. cit.*, p. 59.

44 *Idem*, p. 51.

Le comité directeur de l'AJB ne manque pas, le 4 juin 1943, de rappeler à ses collaborateurs et à son personnel que l'activité de l'institution juive s'exerce "dans le cadre des lois belges et des ordonnances de l'autorité occupante". Ce rappel à l'ordre intervient, non pas le surlendemain, mais bien quinze jours après que l'officier SS des affaires juives a fait appréhender Maurice Heiber, ainsi que sa femme Estera.

Cette arrestation fait suite à l'enlèvement, par les Partisans, de 15 enfants que les traqueurs de Juifs venaient de localiser au couvent du Très Saint-Sauveur, à Anderlecht. L'action provoque la colère de l'officier SS qui arrête d'abord Heiber, puis le lendemain convoque les directeurs de l'AJB. D'après le compte rendu laconique qu'ils rédigerent pour leurs collègues, le chef SS leur déclara qu'"il soupçonnait l'Association d'être en relation avec des groupements terroristes". "Cette assertion", insiste le document juif officiel, "fut réfutée au moment même par les membres du comité directeur et plus tard par Mr. L. Rosenfeld lors de ses visites au service de sécurité". Le journal d'un des directeurs précise qu'ils assurèrent l'officier SS qu'ils ignoraient "tout de cette histoire et que le fait d'avoir enlevé les enfants était contre [leur] intérêt". Aussi, "après avoir reçu un blâme parce que nous ne savions pas ce qui se passait en dehors de l'AJB, nous pûmes partir", confie-t-il à son journal ⁴⁵.

Le blâme est, à tous points de vue, amplement justifié.

A l'époque des faits et au contraire de ce qu'une mémoire complaisante veut faire passer, l'institution juive ne s'implique en aucune manière dans les pratiques clandestines et illégales de ceux de ses cadres, quelques-uns seulement, qui 'travaillent' pour le CDJ. De manière très significative, l'arrestation de Maurice Heiber n'amène aucunement son successeur au service des enfants de l'AJB à s'engager dans le travail clandestin. Alfred Blum - car c'est de lui qu'il s'agit - , étendant le réseau des homes pendant l'été 1943, ne prend même aucune disposition conspiratrice pour assurer la sécurité de leurs pensionnaires en cas de danger. Et, à cette période précise de l'histoire, la directrice du home de Wezembeek-Oppem, son amie, fonde tout l'"espoir" de son "récif" sur la seule existence légale de l'établissement.

Pourtant, avec le rassemblement de plusieurs centaines d'enfants dans quelques bâtiments, le risque d'une arrestation massive est prévisible. Il en est de même avec les nouveaux asiles de vieillards. On le sait à l'AJB. S'agissant d'adultes, le comité de Bruxelles de l'Association décide, en guise de mesure de précaution, que "les personnes y admises signeront un formulaire dégageant la responsabilité de l'Association, attestant que celle-ci ne peut donner aucune garantie de sécurité. L'Association ne peut, en effet, laisser aux pensionnaires l'impression qu'ils sont complètement en sécurité. Les pensionnaires y séjourneront donc sous leurs responsabilités" ⁴⁶.

⁴⁵ Voir MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil, La Traque des Juifs...*, t. 1, p. 156.

⁴⁶ *Idem*, t. 2, p. 233.

Quoiqu'ils soient conscients de ce que la sécurité de leurs pensionnaires reste aléatoire, les responsables de l'AJB (directeurs, chefs de service, directeurs ou directrices d'établissements) ne conçoivent d'autre alternative que légale. Aussi lorsqu'à la fin du mois d'août 1944 ils décident enfin, devant la menace d'une rafle monstre des Juifs légaux, de saborder l'AJB, c'est aux autorités belges qu'ils confient leurs pensionnaires. Avec l'effondrement des immunités dont ils n'ont cessé de jouir, eux-mêmes adoptent l'attitude suivie par la plupart des Juifs deux ans plus tôt : ils se cachent. Mais ils découvrent soudain ce qu'ils n'ont pas pu concevoir en 1942, à savoir qu'en l'absence de toute institution juive légale, la responsabilité de l'hébergement des vieillards et des enfants que les autorités allemandes avaient décidé de ne pas déporter provisoirement incombe aux institutions officielles belges et, en conséquence, implique directement les autorités belges. De fait, sabordant l'AJB à moins de quinze jours de la Libération, ils remettent les asiles de vieillards à la Commission d'Assistance publique de la ville de Bruxelles.

Quant aux enfants, ils les confient à l'institution qui intervient déjà dans la gestion des homes juifs, l'Oeuvre nationale de l'Enfance. Le lecteur du "*réfugé de l'espoir*" apprendra certes que la directrice du home de Wezembeek-Oppem "se rend[it alors] en catastrophe à l'ONE où [elle] supplia Melle Névejean de trouver des refuges pour les enfants. Ce dont elle s'acquitta avec diligence"⁴⁷. Mais ce lecteur,

pour peu qu'il s'interroge, ne comprendra pas, en lisant ces "*souvenirs de guerre*" de Marie Blum-Albert, comment il se fait qu'Yvonne Névejean, la directrice d'une institution officielle ayant pignon sur rue comme l'AJB, soit ainsi en mesure de donner immédiatement des "instructions" pour conduire en lieux sûrs ces enfants juifs demeurés dans la légalité jusqu'à ce que les SS des affaires juives se décident à les arrêter.

L'explication détruirait toute la reconstruction inhérente aux mémoires de l'ancienne directrice d'un home de l'AJB. C'est qu'à la différence de Marie Albert, épouse Alfred Blum, Yvonne Névejean, qui n'est pas juive, est depuis la fin de 1943, membre de la commission enfance du Comité de Défense des Juifs avec qui elle collabore activement dès le printemps précédent. Or, ce qui a décidé ce haut fonctionnaire d'Etat à s'engager, avec ses principaux collaborateurs, dans une action illégale de résistance, c'est paradoxalement son implication officielle, dès l'été 1942, dans les homes de l'AJB et plus particulièrement, dans celui de Wezembeek-Oppem.

C'est avec son concours que ce nouveau home s'ouvre en septembre 1942. Il est réservé exclusivement aux enfants que les autorités d'occupation disent "abandonnés". Ils sont, en août, quelques dizaines que leurs parents convoqués à Malines ont laissé à des voisins, lesquels en toute innocence les ont renseignés au service social de l'AJB que dirige alors Maurice

47 MARIE BLUM-ALBERT, *op. cit.*, p. 129.

Heiber. L'occupant ne l'ignore pas et interdit leur présence chez des particuliers ou dans des établissements non juifs. Leur hébergement incombe à l'AJB comme l'ouverture des écoles primaires juives à la toute prochaine rentrée scolaire. A Bruxelles, seules deux écoles fonctionneront effectivement dont l'une précisément au nouveau home de Wezembeek-Oppem. C'est qu'entre-temps, les rafles ont commencé et, à l'AJB, Maurice Heiber, en charge du dossier du nouvel home à installer, s'inquiète, d'autant que l'officier SS des affaires juives suit de loin mais avec vigilance les préparatifs.

Heiber, entré à l'AJB par philanthropie, commence à réaliser le piège où elle le conduit. A ce moment, la résistance juive ne l'a pas encore recruté. Mais lui n'a pas besoin de ce contact pour redouter le pire à propos de la sécurité des enfants dont il prépare le rassemblement dans le nouveau home. Le 20 septembre 1942, il confie son appréhension à Yvonne Névejean. D'après le compte rendu de l'entretien qu'on ne trouve évidemment pas dans les annexes du "*récif de l'espoir*", le haut fonctionnaire du ministère de la Santé publique et de la Famille "ne pouvait concevoir les rumeurs et les craintes qui circulent à ce sujet". Dans son rapport, Heiber acte la réponse d'Yvonne Névejean : elle "m'a confirmé que l'ONE lutterait pour cette question et que tout son crédit serait engagé pour cette défense"⁴⁸.

Il ne faut guère plus d'un mois pour qu'Yvonne Névejean réalise que les

craintes de Maurice Heiber sont pleinement fondées. Le 30 octobre, la femme d'ouvrage non juive du home de Wezembeek-Oppem, Julia Dehaes, avertit l'ONE par téléphone que les Allemands viennent de rafler les 80 Juifs, enfants et personnel, qui s'y trouvent. Névejean, en catastrophe, alerte la reine Elisabeth dont l'intervention immédiate auprès de l'administration militaire fait libérer les enfants de Malines.

Les tribulations dramatiques des enfants, libérés in extremis et ramenés à Wezembeek-Oppem, comptent sans doute pour beaucoup dans la manière dont la directrice de l'ONE conçoit désormais la défense des enfants juifs. Le comité qui organise cette protection dans la clandestinité lui rend à la fin de 1943 l'hommage qui convient. "C'est quelques mois après le début de l'action qu'on entra en contact avec la direction d'une des principales oeuvres du pays qui s'intéressait vivement à notre travail", signale le rapport du CDJ en Suisse, "et si l'on a pu continuer sans arrêt le nouveau placement [des enfants], c'est grâce à l'aide morale aussi bien que financière qui fut prodiguée de ce côté"⁴⁹.

Le revirement de la directrice de l'ONE après la rafle du home de Wezembeek-Oppem comme l'adhésion de Maurice Heiber au Comité de Défense des Juifs indiquent bien que les homes de l'AJB n'appartiennent pas à l'histoire du sauvetage des enfants juifs pendant l'occupation nazie. Les acteurs parmi les plus impliqués dans le sauvetage ne conçoivent

48 Voir le document in MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil, La Traque des Juifs...*, t. 1, p. 103

49 Voir le document, *ibidem*.

pas les homes comme ce “paravent à l’organisation de l’enfance cachée” qu’une mémoire en mal de légitimité veut faire passer pour de l’histoire. A l’époque des faits - *in tempore non suspecto*, devrait-on dire –, loin de leur apparaître comme un “*récif de l’espoir*”, ils y redoutent un réel péril pour la sécurité des enfants juifs.

“J’étais atterré”, écrit le père Bruno Reyn-
ders en novembre 1943. Le moine béné-
dictin de Louvain avait placé cinq enfants
juifs au home des Anges, à Néchin. “Après
un temps assez court”, explique-t-il dans
un billet adressé à un militant liégeois
de ce réseau chrétien de placement, “la
Supérieure apprit que ces enfants étaient
juifs”. Prise de peur, elle exigea leur départ
et, malgré l’insistance du Père Bruno, les
expédia à l’AJB ⁵⁰.

Certes à cette date – il n’en va pas ainsi
auparavant, du moins dans le cas de
l’orphelinat israélite d’Anvers qui servait
d’annexe de la prison de la *Begijnenstraat* –
les enfants qui parviennent à l’AJB ne sont
pas conduits au camp de rassemblement
de Malines. Ils proviennent même des
polices allemandes qui, les ayant arrêtés,
les lui confient, parce que les SS de Malines
ne sont pas autorisés à les joindre aux
convois en partance pour Auschwitz. On
n’a pourtant pas cessé, avec l’ouverture
des centres d’hébergement de l’AJB, de
déporter des enfants ou des vieillards. Sur
les 5.000 enfants et adolescents de moins
de 16 ans déportés, 1.200 le sont en 1943
et 1944, dans les années où le réseau des

homes de l’AJB connaît sa plus grande
extension, avec 7 établissements et quelques
600 pensionnaires.

Les dirigeants de l’AJB perçoivent ce
paradoxe, mais leur stratégie de présence
et de moindre mal leur interdit d’en saisir
la portée. “On n’y comprend rien du tout”,
avoue l’un des directeurs après la visite de
l’officier SS des affaires juives au nouvel
hospice juif d’Auderghem, le 25 août 1943.
Le notable juif se demande “ce que ces gens
ont comme idée derrière la tête. D’un côté,
ils prennent les gens dans leur maison et
les envoient en Pologne ou ailleurs. D’un
autre côté, ils sont intéressés à ce que les
vieux soient mieux logés et ne manquent
de rien” ⁵¹. Et ce directeur de l’AJB révèle
le ressort de sa politique de présence :
“Nous, cela nous intéresse beaucoup parce
que c’est toujours du temps de gagné et
cela est, pour le moment, beaucoup plus
important”.

Ce rassemblement d’enfants et de vieil-
lards assignés à résidence dans le ghetto
de l’AJB et sous sa responsabilité est aussi,
pour l’officier SS des affaires juives, une
manière de gagner du temps. Alors que
ses traqueurs s’épuisent à débusquer les
Juifs au coup par coup, il saisit l’oppor-
tunité de l’ouverture des nouveaux centres
d’hébergement pour tenter de les faire
sortir de leurs cachettes. Il charge l’AJB
d’annoncer une amnistie générale. Lui
donnant ses instructions, il l’assure que
les personnes concernées, “qui s’étaient
cachées jusqu’à présent ne seront pas

50 Voir le document, in MAXIME STEINBERG, *L’Étoile et le Fusil, La Traque des Juifs...*, t. 1, p. 144.

51 *Idem*, t. 2, p. 230.

inquiétées de ce fait une fois qu'elles auront réintégré un domicile légal" ⁵². L'«idée derrière la tête» qui inspire sa sollicitude et sa bienveillance se laisse deviner à l'analyse du précédent de la rafle du home de Wezembeek-Oppem.

Cette rafle dans un home installé depuis à peine plus d'un mois indique, dans le contexte des grandes déportations de 1942, l'acharnement des policiers SS et leur empressement à tout tenter pour accomplir leur tâche, quelles qu'en soient les difficultés. Cette descente sur Wezembeek-Oppem survient en effet à la veille du dernier transport de l'année. La formation des deux convois qui le constituent, le XVIe et le XVIIe, donne la mesure des difficultés des SS des affaires juives, depuis qu'ils ont perdu le contrôle de la masse des Juifs. Les détenus du camp de rassemblement sont trop peu nombreux pour constituer à eux seuls le contingent à déporter le 31 octobre. Ce dernier se compose à 80 % de «travailleurs obligatoires» que l'administration militaire a envoyés pendant l'été dans les camps de l'organisation *Todt* situés dans le nord de la France et qu'à la demande de la police SS, elle a autorisé à faire rapatrier sur Malines.

Les SS n'ont pas manqué, en recourant à l'AJB, de profiter de la circonstance pour élargir la part du camp de rassemblement dans ce dernier transport de 1942. Convoquant le délégué juif le 30 octobre, l'officier SS des affaires juives lui annonce l'arrivée des «travailleurs obligatoires» et lui intime l'ordre de prévenir, «par

tous les moyens possibles», les familles «qu'elles peuvent se rendre à Malines pour y rejoindre leurs parents». «Tout doit être exécuté aujourd'hui», rapporte le représentant de l'AJB à son comité directeur. Mais désormais plus rien ne peut l'être. L'AJB n'a, à cette époque, pas plus d'emprise sur l'ensemble de la population juive que les officiers SS, sa sphère d'influence s'étant réduite comme une peau de chagrin. Et la fébrilité des SS des affaires juives diminue encore son audience. À défaut d'atteindre la masse des Juifs, les SS se rabattent sur les institutions de l'AJB. Le 27 octobre, ils font une descente à l'école juive de la rue Allard à Uccle où ils arrêtent les instituteurs de nationalité non belge, qui seront déportés. L'autre école juive que l'AJB est parvenue à organiser se situe dans l'enceinte du home de Wezembeek-Oppem. Ils y descendent le 30 octobre, arrêtant non seulement les instituteurs, mais également les enfants du home et son personnel.

«*Le récif de l'espoir*» - ces «*souvenirs de guerre dans un home d'enfants juifs*» - débute curieusement par le récit de cette rafle comme s'il instituait l'«*héroïne de Wezembeek-Oppem*» dans ses droits à la reconnaissance américaine qui honore Marie Blum-Albert depuis 1992. Dans la version des faits destinée à l'Amérique, à ce «moment crucial», la directrice du home «intervient, refusant fermement d'aider les Allemands à les prendre», de sorte qu'avec «l'aide de la Reine Elisabeth, ils furent finalement sauvés». Dans le récit personnel de l'ancienne directrice, le «docteur» Holm, le «chef SS» - en réalité,

⁵² Voir le rapport sur l'entrevue au SD dans le PV du Comité directeur de l'AJB, séance du 20.V.1943. Voir aussi MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil, La Traque des Juifs...*, t. 2, p. 232.

cet ancien marin dépourvu de tout titre universitaire n'est même pas officier SS, seulement sergent-major – ne lui laisse le choix ni du devoir le plus élémentaire, ni surtout celui de l'héroïsme⁵³. Il n'a 'cure' de sa nationalité belge et l'emmène à Malines comme tous les autres pensionnaires qui, en tant qu'étrangers, ne sont pas protégés par leur nationalité⁵⁴. La directrice du home n'accompagne pas les enfants arrêtés pour assumer la responsabilité morale de leur protection, quelles que soient les circonstances. Elle n'a pas non plus décidé de sacrifier sa liberté ou sa vie en les suivant. C'est à la caserne Dossin que l'adjoint du commandant, le capitaine SS Rudolf Steckmann lui "donna le choix : je pouvais [elle pouvait] quitter le groupe ou quitter la caserne". Elle choisit ... cette dernière solution. A ses dires, "il fallait" qu'elle soit "libre" pour "donner l'alerte, puisque l'ONE n'avait apparemment rien pu faire"⁵⁵. Pourtant malgré l'urgence, l'"héroïne de Wezembeek" reste à attendre sur un banc du poste de garde de la caserne que le camion de l'AJB vienne la reprendre. Entre-temps, tout s'est joué en dehors de l'intervention de ce témoin qui n'a aucune prise sur l'événement. Même avec ses références à l'ONE d'Yvonne Nèvejean et à la Reine

Elisabeth, son récit ne permet pas de comprendre la libération, le jour même de leur arrestation, des enfants et du personnel du home raflé. Cette libération paradoxale inscrit la problématique tout aussi paradoxale des centres d'hébergement de l'AJB dans les contraintes qui hypothèquent la politique générale du pouvoir occupant, y compris dans la question juive. Dans le traitement de celle-ci, l'administration militaire a le souci constant, ainsi qu'elle le rappelle à la police SS pendant la grande vague des déportations, d'éviter tout ce qui pourrait avoir "des conséquences extrêmement fâcheuses au point de vue politique"⁵⁶. L'action antijuive qui se déroule sur son territoire ne peut provoquer une crise politique avec les autorités belges et compromettre leur indispensable participation à l'administration du pays.

C'est la raison pour laquelle la police SS n'est pas autorisée, en 1942, à déporter des Juifs de nationalité belge et non pas, comme persiste à le dire une mémoire tronquée, en vertu d'"un accord négocié par S.M. la reine Elisabeth"⁵⁷. C'est de la même façon pour amortir l'impact des déportations et prévenir les interventions possibles des autorités du pays que l'administration militaire substitue en

53 Voir sur cette problématique théorique de l'héroïsme, L. BOLTANSKI, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993.

54 MARIE BLUM-ALBERT, *op. cit.*, p. 31.

55 *Idem*, p. 34.

56 "Le commandant militaire au délégué du chef de la police de sécurité et du service de sécurité, Bruxelles, le 30.IX.1942, objet : évacuation des Juifs", in *Procès von Falkenhausem*, p. 2395. Voir MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil. 1942...*, p. 158.

57 MARIE BLUM-ALBERT, *op. cit.*, p. 31. Voir la question de la protection des Juifs belges dans MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil. 1942...*, p. 156-158.

1943 à l'immunité des Juifs belges arrivée à échéance, l'exception des enfants dits abandonnés et des vieillards⁵⁸.

La création et l'extension du réseau d'hébergement ne résultent pas d'une stratégie de défense juive dont l'AJB, ses dirigeants et son personnel, seraient les acteurs. Les homes d'enfants et les asiles de vieillards témoignent du sens de l'opportunité ... des autorités militaires d'occupation. C'est toujours l'administration militaire qui décide et autorise, et l'AJB qui, exécutant les ordres sous le contrôle de l'officier SS des affaires juives, y adapte sa politique de présence et de moindre mal, un moindre mal à chaque fois plus étriqué.

La mémoire courte des acteurs de cette politique de présence peut certes présenter l'AJB comme le "récif de l'espoir". Effectivement, les pensionnaires de ses établissements n'ont pas été déportés. Mais, ils ne sont pas, dans l'histoire, les heureux bénéficiaires d'une autre 'liste Schindler' que des gens de l'AJB particulièrement astucieux seraient parvenus à concocter en neutralisant l'un ou l'autre Führer SS du camp de rassemblement ou de la *Judenabteilung*. Les enfants assignés à résidence dans les homes juifs de l'occupation nazie doivent la vie aux atermoiements opportunistes des services allemands et surtout à la rapidité de l'avance des armes alliées qui précipite leur débâcle dans le pays occupé. Ces circonstances historiques – et elles seules – expliquent pourquoi les enfants du ghetto ne prennent pas place, comme

ceux de France, dans le tout dernier convoi parti vers Auschwitz. Si, dans le cas belge, les SS "n'ont pas eu les gosses", c'est tout prosaïquement parce qu'ils n'en ont pas eu le temps.

Dans sa trivialité, l'histoire est toujours rebelle aux complaisances d'une mémoire en mal de légitimité.

Maxime Steinberg

III. Politieke geschiedenis / Histoire politique

JOS VANDER VELPEN

«Zwarte horizonten. Radicaal rechts in Europa»
Leuven, Uitgeverij Van Halewijck, 1995, 280 p.

HUGUES LE PAIGE (ED.)

«Le désarroi démocratique. L'extrême droite en Belgique»
Bruxelles, Editions Labor, 1995, 299 p.

JO DE LEEUW & HEDWIGE PEEMANS-POULLET (ED.)

«L'extrême droite contre les femmes»
Bruxelles, Editions Luc Pire, 1995, 239 p.

In de nasleep van de electorale doorbraak van radicaal-rechtse partijen in België en elders in Europa nam ook de wetenschappelijke en journalistieke belangstelling voor dit fenomeen sterk toe. Ook hier weerspiegelt de politieke actualiteit zich in het literatuuraanbod. In België namen de publicaties over dit onderwerp een hoge vlucht na de memorabele verkiezingen van november 1991. Vooral in Vlaanderen kwam direct hierna een ware stortvloed op gang. Later volgde

58 Sur cette nouvelle politique, voir MAXIME STEINBERG, *L'Étoile et le Fusil, La Traque des Juifs...*, t. 2, p. 230 et suivantes.

het Franstalige landsgedeelte, toen vanaf 1994 bleek dat extreem-rechts ook onder de taalgrens aan het doorbreken was. Het rechtse radicalisme is het studiedomein van wetenschappers uit verschillende disciplines geworden, maar de boeken hierover zijn vaak ook erg journalistiek van aard. Naast wetenschappelijk werk heeft deze literatuurberg helaas ook een resem oppervlakkige beschouwingen opgeleverd.

Een voorbeeld van geëngageerde politieke journalistiek is het boek van Jos vander Velpen. De auteur is niet aan zijn proefstuk toe en schreef al eerder boeken over de CCC en de maatregelen van de overheid hiertegen, over extreem-rechts in Europa en over het Vlaams Blok. *Zwarte horizonten* volgt op een gelijkaardig boek en geeft een overzicht van de opmars van rechts-radicalen partijen in Italië, Frankrijk, Duitsland en Oostenrijk. Het gaat hier dus om landen met een lange historische traditie en waar een stevige voedingsbodem voor uiterst-rechts voorhanden is. De auteur kondigt zelf aan te zullen aantonen dat de huidige rechts-radicalen scène in Europa stevig geworteld zit in historische tradities, maar van deze ambitie komt niet zo heel veel terecht. De nationale achtergronden komen te weinig aan bod in de besprekingen per land, die grotendeels beperkt blijven tot een journalistieke ‘*tour d’horizon*’ van recente gebeurtenissen en ontwikkelingen.

Heel zorgvuldig gaat de auteur daarbij niet te werk, zoals onder meer blijkt uit zijn bespreking van de situatie in Duitsland. Hier wordt zowat alles ter sprake gebracht, wat moet aantonen dat in Duitsland een voedingsbodem aanwezig is die alleen

maar het ergste kan doen vrezen. Op een weinig subtiele manier behandelt hij de “verdringing van het oorlogsverleden in Duitsland” - een thema waarover tot vervelens toe en meestal bijzonder eenzijdig wordt geschreven - het optreden van oude en nieuwe nazi’s, de invloed van de *Heimatvertriebenen* op bondskanselier Kohl en de discussies onder historici en intellectuelen over het Duitse verleden en de nationale identiteit. De auteur schrijft duidelijk voor een lezerspubliek dat vol angst de heropstanding van het Vierde Rijk tegemoet ziet. Wie echter fundamentele vragen stelt over de transformatie van extreem-rechts na de Tweede Wereldoorlog en over de reële toekomstperspectieven, komt met dit boek niet veel verder.

Le désarroi politique is een bundel die is samengesteld uit bijdragen van verschillende auteurs waarvan de meesten verbonden zijn aan de *Université Libre de Bruxelles*. Het resultaat is een weinig samenhangend geheel en de bijdragen zijn van zeer verschillende kwaliteit. Het boek bevat zowel degelijke analyses als oppervlakkige beschouwingen. Tot het eerste genre behoort onder meer het artikel van politoloog Pascal Delwit die van de al bij al schaarse gegevens gebruik maakt om het electorale gewicht en het sociologische profiel van extreem-rechtse partijen in Franstalig België in kaart te brengen. Helaas worden de gegevens van dit soort onderzoek nog te weinig gebruikt om er gelijkenissen en verschillen tussen Vlaanderen en Franstalig België mee te evalueren. Ideologische profielen van uiterst rechts worden behandeld in de bijdragen van Andrea Rea en Mateo Allaluf. Spijtig genoeg

doorkruisen nationale en buitenlandse thema's hier elkaar te vaak. Marc Spruyt, die als politoloog aan de Universiteit van Antwerpen afstudeerde, behandelt de invloed van Gramsci's politieke theorie op de *Nouvelle Droite*, en onrechtstreeks dus ook op het Vlaams Blok. Meer dan in Franstalig België slaagt extreem-rechts er in Vlaanderen blijkbaar in om zijn argumenten cultureel aanvaardbaar te maken.

De houding tegenover het rechtse extremisme van vandaag wordt in grote mate bepaald door de herinnering aan de gruwelen tijdens de Tweede Wereldoorlog. Het gevaar ontstaat dat de veroordeling van de extreem-rechtse ideologie afhangt van de mate waarin restanten van het verleden worden teruggevonden. Een dergelijke methode hanteert onder meer de journalist Manuel Abramowicz die, naast een vrij schreeuwerige bijdrage over extreem-rechtse organisaties in Franstalig België, tevens wil nagaan in hoeverre een virulent antisemitisme nog een rol speelt in de extreem-rechtse scène van vandaag. Het gevolg is dat een in de huidige context marginaal verschijnsel onvermijdelijk mateloos uitvergroot wordt. Ook in deze bundel ontbreekt het aan samenhangende beschouwingen over de continuïteit en discontinuïteit tussen vooroorlogs en naoorlogs extreem-rechts. De afsluitende bijdrage van Robert Devleeshouwer (*Extrême droite et fascisme. Une histoire dans le siècle*) komt daar evenmin aan toe.

Interessante bijdragen levert de bundel die gewijd is aan de houding van extreem-rechts tegenover de vrouw. Dat deze relatie nooit eenduidig is, toont

onder meer de ervaring van vrouwen met het opkomende nationaal-socialisme in Duitsland aan. Rita Talman beschrijft de positie en de verschillende standpunten van de talrijke vrouwenorganisaties vóór de machtsovername van Hitler. In haar bijdrage over de rol van vrouwen in het electoraat van het Vlaams Blok verdedigt de Leuvense sociologe Anne Carton onder meer de stelling dat de traditionalistische retoriek van extreem-rechts de vrouwvijandige elementen in zijn ideologie verhult en op die manieren zijn vrouwelijk kiespotentieel bedriegt. Vrouwen worden in de extreem-rechtse ideologie vaak herleid tot hun nationalistische symboolwaarde, zoals ook bij het *Front National* in Frankrijk het geval is (Fiametta Venner). Béren-gère Marques-Pereira toont aan dat op die manier in feite het burgerschap van vrouwen wordt ondergraven. Alle auteurs in dit boek vertrekken van een in wezen emancipatorische stellingname die ervan uit gaat dat 'familialisme' en traditionalisme steeds tegen de belangen van vrouwen gericht zijn, zonder rekening te houden met het feit dat een behoudsgezind deel van de vrouwelijke populatie deze waarden uitdrukkelijk onderschrijft. Op dit niveau manifesteert zich onder meer de populistische aantrekkingskracht van het rechtse radicalisme: het houdt de belofte in van herstel van een "natuurlijke" en alledaagse harmonieuze orde, waarin geen plaats meer is voor pijnlijke en verwarrende conflicten.

Georgi Verbeeck

«De liberalen van 1846 tot 1996»

Brussel, Paul Hymanscentrum, 1996, 324p.

In 1846 werd de Liberale Partij opgericht. De herdenking van de honderdvijftigste verjaardag van dit evenement was de aanleiding voor de VLD en de PRL om dit gelegenheidsboek op de markt te brengen. In een veertiental bijdragen worden een aantal aspecten geschetst van de geschiedenis van de Liberale Partij en haar opvolgers. Voor het merendeel gaat het om een herdruk van (geactualiseerde) bijdragen uit het in 1989 verschenen boek *Het Liberalisme in België*⁵⁹. Voorliggend werk is daar als het ware een gepopulariseerde versie van. Twee bijdragen schetsen de recente evolutie aan Vlaamse en Franstalige kant. In een afsluitend artikel wordt de evolutie van de electorale score van de liberale partijen sedert de Tweede Wereldoorlog geschetst. Het boek wordt afgesloten met een fotokatern, o.m. van verkiezingsaffiches. Daarbij werd geopteerd voor een zwart-wit weergave, wat afbreuk doet aan de waarde van het katern.

Veel vernieuwende inzichten konden, gezien het karakter van het boek, niet worden verwacht. Het is eerder bedoeld voor partijmilitanten of sympathisanten dan voor een wetenschappelijk publiek. De meest actuele bijdragen zijn met afstandelijkheid geschreven. In de bijdrage van Marc D'Hoore duikt p. 228-230 een opvallende stijlbreuk op, in de vorm van een eloge op de persoon en de verdiensten van huidige voorzitter Louis Michel. Is hier

op het laatste moment ingegrepen in de tekst van de auteur? Niet alleen de vermelde stijlbreuk wijst in die richting, ook de verkeerde vertaling van de passage uit een toespraak van Louis Michel: "*Nous ne sommes pas le parti d'une classe contre une autre*" (p. 234 van de Franstalige editie) als "Wij zijn de partij van de ene klasse tegen de andere" doet het vermoeden van een haastige ingreep rijzen.

Het valt toe te juichen dat er een hernieuwde belangstelling is voor de geschiedenis van het liberalisme. Het onderzoek daarover is de jongste jaren goed op gang gekomen en het liberalisme heeft de vormgeving van de Belgische staat en maatschappij in bepaalde tijdvakken diepgaand beïnvloed. Internationaal is er eveneens sprake van een *revival* van de belangstelling voor het liberalisme, zowel in de filosofie (P. OSBORNE (ed.), *Socialism and the Limits of Liberalism*, London-New York, Verso, 1991; N. BOBBIO, *Liberalism and Democracy*, London-New York, Verso, 1990), de politieke wetenschappen (D. TREND (ed.), *Radical democracy. Identity, citizenship and the state*, London-New York, 1996), als in de historiografie. Voor dat laatste terrein kan de bundel van S. STUURMAN, *Wacht op onze daden. Het liberalisme en de vernieuwing van de Nederlandse staat* (Amsterdam, Bert Bakker, 1992), model staan. Aan de hand van een aantal biografische profielen van liberale leiders die op scharniermomenten in de politiek-maatschappelijke evolutie actief waren, evalueert de auteur hun inbreng in de modernisering van de Nederlandse

59 ADRIAAN VERHULST & HERVÉ HASQUIN, *Het liberalisme in België. Tweehonderd jaar geschiedenis*, Brussel, Delta, 1989.

staat. In dit internationaal perspectief is de herdenking van de stichting van de Belgische Liberale Partij, waarvan de enige neerslag dit gedenkschrift is, een gemiste kans. Waarom heeft men van de gelegenheid geen gebruik gemaakt om alle onderzoekers die zich met het Belgisch liberalisme hebben beziggehouden samen te brengen op een colloquium ? De resultaten daarvan zouden voor de geschiedschrijving veel rijker en vernieuwender geweest zijn.

Dirk Luyten

PIERRE BUCH & JACQUES VANDERLINDEN
«L'Uranium. La Belgique et les Puissances. Marché de dupes ou chef d'œuvre diplomatique ?»
Bruxelles, De Boeck Université, 1995, 188 p.

PIERRE GOVAERTS, ANDRÉ JAUMOTTE & JACQUES VANDERLINDEN
(Dir.)
«Un demi-siècle de nucléaire en Belgique. Témoignages»
Bruxelles, Belgian Nuclear Society / Presses interuniversitaires européennes, 1994, 732 p.

Un accord diplomatique antidaté, un gouvernement dissous approuvant ce même accord à l'insu du gouvernement en place, des interdits professionnels en milieu universitaire, le tout recouvrant un enjeu planétaire : ce scénario digne de James Bond, est prosaïquement l'histoire vraie de l'uranium de Shinkolobwe et de sa livraison par la Belgique aux Etats-Unis.

Nul chapitre de notre histoire nationale ne permet mieux que celui-là de mesurer

l'imbrication étroite du politique et de l'économique, du privé et du public, des politiques intérieure et extérieure, des coalitions nationales et des alliances internationales. Mais il faut remonter à l'accord militaire franco-belge de 1920 pour retrouver pareille trace tangible d'un secret d'Etat.

La conclusion et l'application des accords sur l'uranium, (anti)datés du 26 août 1944, refondus en 1955 et tombés en désuétude en 1960 ont d'abord été étudiés aux Etats-Unis. Bénéficiant - qui s'en étonnera - de la politique libérale d'ouverture des archives américaines, Jonathan E. Helmreich révèle ainsi en 1983, puis de manière approfondie en 1988, les étapes des négociations⁶⁰. Chez nous, la frilosité est d'autant plus forte que l'essentiel ne figure pas dans les documents officiels mais bien dans le saint des saints des archives de l'Union minière du Haut Katanga, véritable maître d'œuvre de l'opération... et son principal bénéficiaire.

Un long cheminement dans les archives de Pierre Ryckmans, gouverneur général du Congo aux moments cruciaux de l'affaire et premier commissaire belge à l'Energie atomique, a fait de Jacques Vanderlinden, professeur à l'ULB, un familier du sujet. Il faut lui être reconnaissant d'avoir brisé quelques tabous, enfoncé quelques portes et posé crûment - et scientifiquement - la question qui sous-titre l'ouvrage : "marché de dupes ou chef-d'œuvre diplomatique ?". Dans

60 JONATHAN E. HELMREICH, "The Uranium Negotiations of 1944", in *Le Congo dans la Deuxième Guerre mondiale*, Bruxelles, ARSOM, 1983, p. 253-283; ID., *Gathering rare Ores. The Diplomacy of Uranium Acquisition, 1943-1954*, Princeton, Princeton University Press, 1988.

une communication à l'Académie, publiée entre-temps, Jacques Vanderlinden avait brossé l'histoire de l'uranium congolais proprement dit et celle de l'énergie nucléaire en Belgique⁶¹. Cette fois, en collaboration avec Pierre Buch qui a dépouillé les dossiers des Affaires étrangères, il aborde les questions politiques et diplomatiques. Sans schématisme aucun, avec toutes les nuances nécessaires, les auteurs établissent le difficile bilan d'un rapport de force étonnant : une toute petite puissance ne disposant pas de la maîtrise scientifique du trésor qu'elle possède doit négocier avec la première puissance mondiale qui en détient le mode d'emploi et entend jalousement le garder.

Le scénario se décompose en trois grandes séquences : le prologue sous la pression du conflit mondial (1942-1946), la compensation conditionnelle (1947-1951), la part équitable (1951-1955), plus l'épilogue désenchanté de l'après 1955, quand l'uranium congolais cesse d'intéresser Américains et Britanniques.

Sans faire ici le résumé de l'ouvrage, quelques observations ne manquent pas de piquant, vues a posteriori. D'abord, comme le soulignent les auteurs, il est frappant de constater que "malgré les impératifs de la raison d'Etat, une politique d'une telle importance pour la Nation tout entière ait été aussi longtemps confiée à aussi peu de mains". Ce constat n'a rien d'anecdotique. Il pose la question essentielle en matière de politique étrangère et, plus encore, de décisions écono-

miques fondamentales, à savoir qui décide quoi ? De fait, la réponse est clairement donnée : la décision fondamentale fut américaine, les preneurs de décision du côté belge étant les gens de l'Union minière. Les autorités politiques tentèrent de préserver ou d'obtenir la part la plus large possible en faveur de la puissance publique, mais avec le handicap insurmontable de ne pas savoir exactement ce qu'elles étaient en droit de demander. Qu'en est-il de la question, à tout le moins aussi importante, des bénéfices financiers que la Belgique a pu tirer de l'opération ? La réponse des auteurs est double. Le privé n'a pris qu'un minimum de risques, ceux-ci étant assurés par les Américains à Shinkolobwe. Quant à la perception de la taxe par l'Etat, les auteurs ont dû renoncer à en établir la comptabilité tant le mystère plane encore sur cet aspect des choses. Ils ont donc raison de qualifier toute leur aventure d'avancée dans le brouillard.

Pour le moins, un aspect des choses correspondit aux vœux de toutes les parties concernées : le secret fut en effet parfaitement bien gardé (certains doivent regretter l'époque !). Et la peur de le voir écorné, développa à ce point les fantasmes que dans l'histoire du pays, ce fut bien l'un des rares moments où les "gens sérieux" s'alarmèrent réellement de l'influence communiste en Belgique. Les interpellations du sénateur communiste Paul Libois déclenchaient la panique... Et l'on vit alors le milieu scientifique ausculté, espionné, voire épuré : le milieu

61 JACQUES VANDERLINDEN, *A propos de l'uranium congolais*, Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, 1991.

des spécialistes nucléaires, à l'ULB en particulier, n'était-il pas truffé de communistes ? Jusqu'où allèrent les pressions pour l'assainir ? Quelles concurrences fit-on jouer pour favoriser des laboratoires moins 'gangrenés' ? Les auteurs n'ont pu, pour des questions de personnes aisées à comprendre, aller au bout de ces interrogations, mais les indications présentes sont néanmoins déjà parlantes.

Au bout du compte, le développement des sciences nucléaires en Belgique résultait effectivement des avantages retirés par les Belges des accords successifs sur l'uranium congolais. On pourrait murmurer familièrement "il ne manquerait plus que ça !". Ceux qui veulent en connaître plus précisément l'histoire feront grand cas d'un copieux ouvrage de témoignages, tant historiques que techniques et scientifiques apportés par les artisans d'*Un demi-siècle de nucléaire en Belgique*.

De ce heurt du pot de terre et du pot de fer, concluent *in fine* les auteurs, il fut tiré le meilleur parti possible. Mais ils ajoutent avec raison, que le bénéfice effectif fut avant tout politique, la Belgique conquérant par là dans l'Alliance atlantique une place surdimensionnée par rapport à sa taille. Et, notent-ils sans malice, cet atout s'ajoutant à ses qualités propres, la destinée d'un Paul Henri Spaak en fut certainement durablement marquée.

En résumé, des travaux encore incomplets, mais qui nous apportent déjà l'essentiel d'un sujet il y a peu *terra incognita*.

José Gotovitch

IV. Guerre scolaire et libre pensée / Schoolstrijd en vrijzinnigheid

JEFFREY TYSENS & ELS WITTE

«De vrijzinnige traditie in België. Van getolereerde
tegencultuur tot erkende levensbeschouwing»
Brussel, VUB Press, 1996, 167 p. (Balans-reeks)

In drie deeltjes schetsen de auteurs de evolutie van de vrijzinnigheid in België tijdens de laatste 150 jaar : het ontstaan en bloei van de vrijdenkersbeweging in de 19^e eeuw, de crisis in het interbellum en de nog steeds niet helemaal voltooide naoorlogse herschikking tot georganiseerde vrijzinnigheid. Het boek wordt besloten met een hoofdstuk over de politieke sociologie van de Belgische vrijzinnigheid. Meer dan de helft wordt besteed aan de 19^e eeuw toen een harde strijd moest geleverd worden, maar de politieke invloed van de vrijzinnigheid ook het grootst was. Alhoewel enkele actuele beschouwingen eerder kort uitvallen, zijn het echter deze die tot deining in het vrijzinnige milieu hebben geleid. Daarover verder meer.

Els Witte, die tekende voor het eerste deel, schetst het Belgische maatschappelijke kader aan het begin van de tweede helft van de 19^e eeuw. Ondanks het feit dat de auteurs ervoor kozen alleen de georganiseerde vrijzinnigheid te behandelen, mist men hier toch een beetje de verwijzing naar de eventuele invloed van een zekere rationalistische *freischwebende Intelligenz* die sinds de Verlichting aan het werk was, m.n. in de vrijmetselarij. De beginnende bloei van de vrijdenkersbonden hing samen met de industrialisering die een verdere rationalisering van de maatschappij nodig had, gemedieerd

door “een dynamische groep van intellectuelen en ontwikkelden” (p. 21). Deze laag had ook zijn eigenbelang op het oog en wilde zich, aldus de auteurs, binnen de burgerij als elite handhaven afschermen tegen de opkomende lagere intelligentsia.

De ideologische strijd voor een liberale lekenstaat werd vooral gevoerd door progressieve en radicale liberalen. De strijd tegen kerk en godsdienst die steeds tevredenheid met het lot (van de arbeiders) had gepredikt, vormde de hoofdreden voor het terugvinden van sociaal-democraten in de vrijdenkerij. De spanningen tussen de twee stromingen binnen de vrijdenkersbeweging wordt getypeerd met een goed gekozen citaat van Brismée: “*les libres penseurs de la bourgeoisie, qui veulent l’abolition de l’exploitation par la religion et exploitent eux-mêmes leur semblable*” (p. 28). De onafwendbaar wordende kiesrechtuitbreidingen brachten de rationalistische bonden echter dichter bij mekaar: de democratisering mocht niet in het voordeel van de katholieken uitvallen. De rol die de vrijdenkerij hierin speelde bracht vanaf 1885 een groot-schalige uitbreiding van de beweging met zich mee (tot 155 bonden met ca. 16.000 leden, vooral in de geürbaniseerde en geïndustrialiseerde regio’s). Een grote meerderheid van de bonden was overigens van socialistische signatuur en werd meer en meer geleid door ontwikkelden uit de lagere middenklasse. De periode rond de eeuwwisseling vormt volgens de auteurs een cesuur. Niet alleen een meer spontane secularisatiestroming maar ook de gewijzigde politieke omstandigheden (de liberalen waren nu veel minder geneigd tot kartels met een steeds sterker wordende BWP) en een nieuwe levens-

beschouwelijke strategie van de socialisten gericht op maximalisatie van het stemmenaantal (‘Godsdienst is privaatzaak’), leidden ertoe dat de vrijdenkersbeweging aan invloed begon te verliezen. Ook het eenheidsstreven kreeg een flinke knauw.

Tyssens en Witte laten hier de externe ontwikkeling van de nu “ontredderde” (p. 41) beweging even voor wat zij is en concentreren zich op een analyse van de inhoudelijke aspecten van de vrijzinnige tegencultuur. Eerst schetsen ze een sociologisch portret van de vrijzinnige opinievormers, realistisch gekenmerkt als tweederangs-intellectuelen met academische vorming en vrijdenkers met middelbaar onderwijsniveau. Deze beperkten zich eigenlijk tot het vulgariseren van een positivistisch, vrij eenzijdig “trionfant(elijk) nieuw kennen” (p. 41) met de nadruk op het failliet van de (katholieke) godsdienst. Het rationalisme fungeerde hierin enigszins als vervangingsideologie. Tyssens en Witte wijzen erop dat een en ander de evolutie naar godsdienstloosheid van de samenleving fundamenteel beïnvloedde. Deze impact meten blijkt onmogelijk, maar de auteurs verwijzen naar cijfers van deelname aan collectieve vrijdenkersceremonies (“de centrale functie van de bonden” (p. 56)), die wel een graadmeter kunnen zijn voor de invoering van nieuwe gedragingen en gemeenschapsnormen. Zoals hier wat oneerbiedig gesteld wordt, functioneerden de bonden in eerste instantie als “begravenisondernemingen” die de door het klerikalisme zo tegengewerkte burgerlijke begravenissen organiseerden. De auteurs noemen het normenstelsel dat achter deze en andere vervangingscere-

monies schuilging, en dat zowel gold voor de middle class-intelligentsia als de arbeidersaristocratie- en bureaucratie, duidelijk kleinburgerlijk. Het was gebaseerd op klasseverzoening, arbeids- en matigheidsmoraal.

Via dit burgerlijk normenstel groeide die 'hoogste' laag arbeiders weg uit haar klasse. Maar ook andere elementen leidden de auteurs in het afsluitende hoofdstuk over de 19^e eeuwse vrijdenkersbonden tot de conclusie dat de vrijdenkersbeweging "één van de krachtigste hefboomen is geweest bij het uitbouwen en het in de praktijk brengen van de reformistische stroming in de arbeidersbeweging" (p. 81).

De vrijdenkersbeweging valt tijdens het interbellum in een zwart gat en die periode krijgt in dit boek dan ook minder bladzijden toegemeten. Niet alleen het regeringsopportunisme van socialisten en liberalen (die wel moesten scheepgaan met de Katholieke Partij) maar ook hun tegengestelde sociaal-economische belangen leidden tot het bevroren van de vrijzinnige eisen. De auteurs aarzelen niet te spreken van een breuk tussen de bonden en de eertijds sympathiserende partijen.

Ook binnen de vrijzinnigheid constateren Tyssens en Witte verschuivingen. Het leek erop dat 'gespecialiseerde' vrijzinnige drukkingsgroepen (*Ligue de l'Enseignement!*) meer op het voorplan kwamen, maar toch was er qua vrijdenkerij *stricto sensu* eerder sprake van continuïteit. Een aantal oude thema's kreeg opnieuw een impuls (seksuele problematiek, crematie...). Nieuw was de groeiende band tussen de vrijdenkersbeweging, het

antifascisme en de volksfrontideeën, die overigens voor een toenadering zorgde tussen de Nationale federatie van vrijdenkersbonden en de communistische *Fédération athéiste*. Het was echter vooral de belangstelling voor het onderwijs - de eis voor de oprichting van nieuwe rijksscholen haalde het van de frontale aanvallen op het katholiek onderwijs - die ook tot de naoorlogse bekommernissen zou behoren.

Tyssens en Witte beginnen het derde deeltje van hun boek met de vraag of de sociale en culturele omwenteling in de naoorlogse geïndustrialiseerde wereld - met haar spontane wijziging van waardenpatronen - de groei van een "militant laïcisme" bevorderde. Zij noemen dat niet evident. Maar in elk geval bracht het "après-Auschwitz" en de ervaring van het totalitarisme (tijdens de Koude Oorlog ook in Moskou gesitueerd) een grondige karakterwijziging van de georganiseerde vrijzinnigheid met zich. De klassieke rationalistische, antiklerikale verenigingen verdwenen bijna helemaal; de fakkel werd - vlugger in Vlaanderen dan in het Franstalige landsgedeelte - overgenomen door de humanistische strekking die een "meer positieve en ethische conceptie" (p. 117) voorstond. Het Humanistisch Verbond en zijn nevenorganisaties bekommerden zich in de praktijk vooral om het onderwijs, meer in het bijzonder de cursus zedenleer, en om morele dienstverlening. Tyssens en Witte benadrukken met nauwelijks verholen spijt dat ook een stuk 19^e eeuws elan (de strijd tegen het cultusbudget *überhaupt*) verdween: het ging en gaat nu om een mars door de instellingen met als doel geïnstitutionaliseerde erkenning

en financiering zoals bij de erediensten en de uitbouw van een eigen zuiltje. De overgebleven vrijdenkers van de oude stempel konden zich dan ook moeilijk vinden in de pacificatie door het Schoolpact.

De strijd om gelijkberechtiging bleef evenwel moeilijk, ook wat betreft morele dienstverlening in ziekenhuizen, in het leger en in de gevangenissen. Tenslotte wijzen de auteurs er ook op dat de georganiseerde vrijzinnigheid geen doorslaggevende maar toch een zeer belangrijke rol speelde in de debatten om de emancipatie van de vrouw, de seksuele revolutie en de depenalisering van abortus. Deze toonden aan dat de humanistische verenigingen nu een onderdeel uitmaakten van “een heel netwerk van organisaties en actiegroepen die de traditionele moraal wilden hervormen” (p. 142).

In het afsluitende hoofdstuk over politieke sociologie en ideologie van de vrijzinnigheid trekken Tyssens en Witte (hier bijgestaan door Ronald Commers) de context breed open. Zij benadrukken dat het zuilbegrip (nu én vroeger) eigenlijk slecht toepasbaar is op de georganiseerde vrijzinnigheid; haar “integratieve functie binnen de ‘linkerzijde’ moet zeer sterk worden gerelativeerd” (p. 147). M.a.w. de Belgische vorm van verzuiling als strategie van politieke elites en partijen (die in eerste instantie sociaal-economische belangen vertegenwoordigden) na de uitbreidingen van het stemrecht, liet nog bijzonder weinig plaats open voor wie daar slecht in paste. Het is dus kunstmatig liberale en socialistische partijen als ‘vrijzinnige’ zuil te duiden. De geringe impact van de vrijzinnigheid op de politiek hoeft dan ook niet te verwonderen...

Een tweede belangrijke conclusie van het boek is dat het laïcistische hegemoniestreven van de 19^e eeuw (radicale scheiding van kerk en staat) verdween ten voordele van “een op tolerantie stoelende juxtapositie van levensbeschouwelijke gemeenschappen” (p. 150) waarin naar erkenning en gelijke (subsidie-) rechten wordt gestreefd. Uiteindelijk werkte en werkt dit bevestigend op het Belgisch systeem van verzuiling waaruit de katholieke organisaties nog steeds het meest voordeel halen, aldus de auteurs.

Derde conclusie : de vrijzinnigheid lag niet aan de basis van de secularisering van de samenleving maar speelde er wel een belangrijke ‘ondersteunende’ rol in. En tenslotte : de vrijzinnigheid is eigenlijk voor een stuk blijven steken in het “ongebreidelde, sciëntistische vooruitgangsoptimisme” en nam niet echt deel aan het fundamentele naoorlogse filosofische debat over de wenselijkheid *an sich* van een technologische samenleving. Tyssens en Witte besluiten dat de vrijzinnigheid vooral *déze* trein niet mag missen op straffe van te verschrompelen tot “een klein dienstverlenend verband”.

Het zal weinigen ontgaan zijn dat deze studie een sterk kritische toonzetting heeft. Het hoeft dan ook geen betoog dat vooral de hedendaagse hoofdstukken in vrijzinnige kring heel wat stof hebben doen opwaaien, met name daar waar het (zuil-)systeembevestigende gedrag van de georganiseerde vrijzinnigheid wordt geanalyseerd. In een recent interview (*UVV-Info*, sept.-okt. 1997) herhaalde Els Witte trouwens haar visie : een echt

pluralistische samenleving wordt best bereikt met een systeem waarbij de staat dat pluralisme garandeert, eerder dan via het huidige verzuilde systeem.

Dat een historisch werk tot zo'n discussie leidt, kan men m.i. alleen maar begroeten. Maar het grootste belang van het boek ligt er natuurlijk in dat beide VUB'ers voor de eerste keer een wetenschappelijk overzichtswerk publiceren over de geschiedenis van de georganiseerde vrijzinnigheid, waarbij analyse en geëngageerde interpretatie hand in hand gaan. Het doet de niet bijzonder geslaagde cover met de beruchte vrijzinnige *crème glacée* dan ook vlug vergeten.

Dirk Martin

JEFFREY TYSENS

«**Guerre et paix scolaires 1950-1958**»

Bruxelles, De Boeck Universit , 1997, 195 p.

A la suite du premier conflit mondial, l'application du suffrage universel entra na la mise en place d'un r gime de pluripartisme gouvernemental, mettant ainsi un terme   trente ann es de domination exclusive de la famille chr tienne. Cela entra na des modifications essentielles dans la fa on d'appr hender la gestion des affaires publiques. Pour que catholiques et non-catholiques puissent travailler ensemble au sein de l' quipe minist rielle, chacun dut mettre de l'eau dans son vin. En outre, la priorit  d sormais accord e aux revendications sociales tant du c t  socialiste que dans les instances de la d mocratie-chr tienne contribua   faire glisser au second plan les oppositions entre 'cl ricaux' et 'anti-cl ricaux', oppositions qui avaient anim  au fil des d cennies une part importante

de nos luttes tribunitiennes. Malgr  certaines frictions perceptibles encore vers 1932, on avait en g n ral pris l'habitude, au cours de l'entre-deux-guerres, de traiter la 'question scolaire' selon une approche pragmatique, consensuelle. Le recours   la technique du compromis avait d j  permis d'atteindre de substantiels r sultats au printemps 1937 avec la mise en ad quation - apr s discussions tripartites en commission - de diff rentes propositions de loi relatives aux pensions ou   la comp tence sp cifique de l' tat en mati re d'infrastructure scolaire. Ce processus de tol rance r ciproque fond  sur la n cessit  de jouer le jeu de la co-gestion fut interrompu par les tensions politiques n es de la Deuxi me Guerre mondiale. Le traitement de l'affaire royale finit par reconstituer le bloc la c face   une famille chr tienne qui avait fait du l opoldisme son cheval de bataille. Et sa conclusion sur l'effacement du souverain contribua d'autant plus   crispier cette derni re que, devenue majoritaire au parlement, elle avait d  s'incliner devant la 'loi de la rue' alors qu'elle croyait toucher au but. Ebranl  dans ses certitudes, min  par la zizanie opposant les ultras aux mod r s de la cause royale, le PSC-CVP pouvait  prouver le besoin de r tablir son identit  - et donc son unit  - en poursuivant une logique de confrontation. La d fense et l'illustration de son r seau  ducatif lui en fournissaient une occasion r v e, l'enjeu politique *stricto sensu* se superposant   un enjeu soci tal majeur : le secteur de l'enseignement secondaire et technique connaissait depuis la guerre une forte expansion. Encore conduisit-il l'op ration d'une mani re somme toute pond r e sous la houlette de son ministre de l'Instruction publique, Pierre Harmel.

Homme de dialogue, privilégiant le travail en commission pour des questions au préalable 'dépolitisées', celui-ci réussit à éviter des confrontations directes avec ses collègues de l'autre bord. Cela ne l'empêchait pas d'irriguer en douceur mais de manière bien concrète les divers réseaux de l'enseignement libre. Si les règles de concertation classique se voyaient certes préservées et si plusieurs réformes utiles purent ainsi aboutir, les tenants de l'école publique avaient le désagréable sentiment de se sentir grugés dans les subventions ainsi que dans l'égalité des diplômes requis.

Les organisations laïques traditionnelles (Ligue de l'enseignement, Amis de l'enseignement, *Algemeen Verbond ter Bevordering van het Officieel Onderwijs*, ...) longtemps apathiques, se réveillèrent, éperonnées par un Comité d'action pour la défense de l'école nationale. Le CADEN réussit à rassembler plusieurs dizaines de milliers de participants lors d'une manifestation dans les rues de Bruxelles, le 30 septembre 1951. Ses actions manquaient toutefois de souffle. Elles auraient vraisemblablement tourné court si elles n'avaient pas trouvé un relais dans la victoire des partis laïcs aux législatives du 11 avril 1954.

A peine le gouvernement socialiste-libéral d'Achille Van Acker se mettait-il en place que renaissait la 'guerre scolaire'. La nouvelle majorité n'y tenait pas vraiment. Elle fut relancée symboliquement par un faux-pas du titulaire de l'Instruction publique, Léo Collard, lorsqu'il refusa de reconduire dans leurs fonctions 110 intérimaires installés sous l'équipe précédente. Le tollé fut tel dans les rangs de

la CSC... et de la CGSP-Enseignement que cette mesure ne concerna bientôt plus que 55 personnes, mais c'était trop tard. Le combat se cristallisa en fait autour du projet de loi n° 217. Ledit projet impliquait un élagage drastique des subventions accordées aux écoles moyennes de l'enseignement libre en prévision du budget de 1955. Il s'agissait, aux yeux des nouveaux responsables, de corriger les générosités excessives octroyées naguère par le PSC-CVP. Comme on le devine, les milieux sociaux-chrétiens hurlèrent au 'totalitarisme' et se mobilisèrent dès que le projet fut présenté à la Chambre (1^{er} février 1955). La 'loi Collard', qualifiée d'"honnête, modérée et sage" par l'homme qui lui légua son nom, ambitionnait de fixer des règles d'organisation strictes pour les établissements de l'État, des provinces et des communes. En même temps, elle s'efforçait d'augmenter la présence du pouvoir public dans le fonctionnement des institutions d'enseignement moyen, normal et technique. En outre, l'État ne prétendait plus subventionner selon la fonction mais sur base du diplôme de celui qui l'exerçait. Or, à l'époque, bon nombre de prêtres professaient encore sans disposer des titres adéquats, malgré plusieurs tentatives ministérielles afin de corriger cette situation.

Pour les socialistes et les libéraux, ces mesures visaient simplement à rétablir l'équilibre initial faussé par les interventions des sociaux-chrétiens. Les catholiques, quant à eux, percevaient ce projet comme une rupture du 'pacte national'. Leur lutte se déplaça dans la rue, orchestrée par un Comité national pour la défense des libertés démocratiques. L'épiscopat, qui s'était gardé jusque-là de

prendre la tête du mouvement, manifesta son déplaisir par lettre pastorale quand se précisèrent les intentions du gouvernement (9 février 1955). Ce fut en quelque sorte le signal d'une mobilisation massive via une multitude de comités et d'associations de base. L'agitation était particulièrement accentuée en Flandre. Le 26 mars se déroulait à Bruxelles une première démonstration de force; elle attira environ 100.000 personnes. Malgré les efforts de l'INR pour en dissimuler l'ampleur et quelques menus incidents, elle impressionna l'opinion par sa puissance. Une deuxième manifestation organisée dans la capitale le 10 juillet rassembla des foules encore plus nombreuses : 250.000 protestataires se réunirent pour conspuer la 'loi Collard'. Si le climat était chargé d'électricité (des caricatures présentaient Collard sous les traits d'un ogre et les bons chrétiens étaient invités à boycotter le sucre de Tirlemont ou le chocolat Victoria, produits par des libéraux notoires), les responsables politique parvenaient à conserver la tête froide. Ils se rendaient compte que leurs principes de gestion du problème demeuraient proches même s'ils divergeaient sur les règles d'application. De plus, hormis dans la région liégeoise, ni les libéraux, ni les socialistes ne témoignaient d'un zèle anticlérical bien farouche. La 'guerre' se déroula en fait en sourdine pendant le reste de la législature, les protagonistes ayant décidé de s'abstenir de manifester et de contre-manifester. Bon gré, mal gré, la 'loi Collard' trouva son champ d'application, permettant une expansion indéniable de l'école officielle. Puis, en 1958, un autre scrutin législatif renversa la coalition PSB-PLB pour la remplacer par une équipe sociale-chrétienne mino-

ritaire. Ce fut à son chef de file, Gaston Eyskens, que revint la tâche d'apaiser les passions. Après de multiples négociations, il réussissait à constituer le 8 août 1958 une Commission scolaire nationale où figuraient des délégués des familles politiques traditionnelles. Les méfiances furent, de part et d'autre, peu à peu dissipées et l'on put enregistrer un compromis à la suite de dix-sept longues réunions. Le 20 novembre 1958, le nouveau pacte scolaire, associant la liberté du chef de famille à la volonté de démocratiser l'enseignement, parvenait à maturité. Quelques semaines auparavant, les libéraux avaient rallié le ministère Eyskens. La seule opposition significative vint des socialistes. Le congrès du PSB-BSP convoqué pour l'occasion avait bien approuvé le pacte en question mais à peu près un quart des délégués avait préféré voter contre. De même, le petit parti communiste avait marqué son opposition, épousant les critiques des cercles laïcs.

En achevant cette étude qui a le mérite de traiter scientifiquement une matière trop longtemps négligée par l'historiographie contemporaine, Jeffrey Tyssens a accompli assurément un travail utile. Peut-être aurait-il dû s'étendre davantage sur la portée du 'pacte scolaire'. Indépendamment de ses vertus pacificatrices, n'a-t-il pas contribué par ses mécanismes de financement à donner un coup de pouce à l'École libre, au détriment de l'École publique ? L'auteur se garde bien de trancher. Mais poser la question, surtout dans ce contexte, n'est-ce pas sinon y répondre, du moins indiquer le sens de la réponse ?

Alain Colignon

V. Tweede Wereldoorlog / Seconde Guerre mondiale

HILDE EYNIKEL

«Over "Gaston's oorlog" Het ware verhaal van een omstreten verzetsman»

Leuven, Davidsfonds, 1997, 173 p.

Dat speelfilms die op 'ware feiten' gebaseerd zijn omwille van de spanning en de dramatische opbouw een loopje met de werkelijkheid nemen, kan je de cineast vaak niet kwalijk nemen. Andere verwachtingen heb je van een boek dat zich aandient als het 'ware verhaal' van de film die onlangs door Robbe De Hert werd geregisseerd, en die hoofdzakelijk gebaseerd was op eerder verschenen mémoires van de held, Gaston Vandermeerssche. De verwachtingen die de ondertitel van het boek oproept, worden niet helemaal ingelost, en dat is jammer, want Hilde Eynikel heeft uitgebreid de literatuur en ongepubliceerde bronnen over en rond het oorlogsverhaal van Vandermeerssche geraadpleegd.

Vandermeerssche verrichtte in 1942-43 belangrijk koerierswerk voor de Belgische inlichtingsnetten in Frankrijk (o.m. *Sabot*), verzekerde een tijdlang de verbinding tussen deze netten en Belgische inlichtingsgroepen, en stichtte einde 1942 op vraag van de *Intelligence Service* een net dat in Nederland opereerde en de naam Wim kreeg. Voorwaar geen onbelangrijke rol voor een jongeman van 21 jaar (hij werd geboren in 1921). Maar om redenen die veeleer tot het domein van de psychologie dan tot de geschiedschrijving

behoren, heeft Vandermeerssche na de oorlog de behoefte gevoeld zijn rol wat aan te dikken en is hij zich gaan beschouwen als een slachtoffer van het *Englandspiel*, dat, zoals bekend, vooral op Nederlandse bodem nodeloos veel slachtoffers maakte. Daarom heeft Eynikel het kennelijk nodig gevonden een aantal hoofdstukken te wijden aan de werking van de Nederlandse geheime diensten in Londen (een uitweiding die de leesbaarheid van haar boek, zeker voor leken op het gebied van de geschiedenis van inlichtingsnetten, niet ten goede komt). Deze uitweiding is m.i. overbodig, want nergens blijkt dat Vandermeerssche rechtstreeks of onrechtstreeks bij het *Englandspiel* betrokken was. Ook Eynikel bewijst dit niet, en een hypothetisch contact van Vandermeerssche met een Nederlandse SOE-agent (zoals bekend, was de Nederlandse sectie van SOE het slachtoffer van dit *Funkspiel*) is beslist niet voldoende om Gaston met het *Englandspiel* te verbinden.

Mijn indruk is dat Eynikel gedeeltelijk in de mythe van Gaston is getrapt : ook zij noemt hem "een op te offeren pion" voor de geheime diensten in Londen. Dat lang niet alle vragen omtrent Wim zijn opgelost mag duidelijk zijn. Maar deze vaststelling mag enkel aanleiding zijn tot verder doorgedreven bronnenonderzoek, in de eerste plaats de eigentijdse bronnen. In plaats daarvan vinden we bij Eynikel de bij veel auteurs van populaire werken over het inlichtingswerk geliefde techniek van het formuleren van onbeantwoorde - en niet te beantwoorden - vragen die enkel kunnen leiden tot speculatie en wilde veronderstellingen. Als Gaston op één

of andere manier betrokken was geweest bij het *Englandspiel* moet ook nog zijn positie daarin worden verklaard. Dat doet Eynikel niet (de onbewezen suggestie dat Wim slechts een controlenet was volstaat niet), en eigenlijk kan ze dat ook niet, want tot op heden is nog niet bewezen dat de Britten een aantal Belgische of Nederlandse agenten bewust hebben opgeofferd om de Duitsers te misleiden. Het feit dat Nederlandse Wim-groepen vrij vlug gepenetreerd werden door de SD-agent Anton Van der Waals, die inderdaad een belangrijke Duitse spion was in het *Englandspiel*, is evenmin voldoende om te 'bewijzen' dat Gaston een slachtoffer was van dit spel. Zijn aanhouding in mei 1943 hield er alvast geen enkel verband mee, en is veeleer toe te schrijven aan een samenloop van omstandigheden. Voor veel auteurs lijkt het aantrekkelijk om geheime diensten voor te stellen als machiavellistische organisaties, die er als het ware genoeg in scheppen agenten op te offeren en zich van hun netten niets aan te trekken. Ook Eynikel suggereert dit, bijvoorbeeld door te vermelden dat William Ugeux (Gastons chef tot april 1943) bij zijn aankomst in Londen bij de Staatsveiligheid "drie kasten met onontwikkelde films" aantrof (p. 143). Zelfs al stelt ze niet expliciet dat dit ook voor Wim gold, dan zal de niet-ingewijde lezer deze conclusie toch vlug trekken en bij zichzelf zeggen: "zie je wel!". Uit niets blijkt dat de (in feite naoorlogse) 'vaststelling' van Ugeux met de werkelijkheid overeenkomt: als de films werkelijk bleven liggen, hoe kon Londen dan antwoorden (de antwoorden bestaan, zij het dat inderdaad niet op alles werd geantwoord) op rapporten

die op microfilm vanuit bezet gebied verstuurd werden? En als de 'vaststelling' al zou kloppen, dan kan ze bezwaarlijk op het niveau van de Staatsveiligheid gelden voor Wim, want in een verslag over het net dd. 4 augustus 1943 (dat Eynikel bekend is) schrijft Ugeux in Londen: "*Les courriers Wim sont transmis par la Sûreté, directement et sans examen, aux services britanniques SIS. Les Britanniques les transmettent au Bureau Inlichtingen du ministère hollandais de la Défense Nationale*". Zouden de Nederlanders de film niet hebben ontwikkeld c.q. helpen ontwikkelen?...

Teveel in dit boek is te gratuit om overtuigend te zijn. Dat Wim bijvoorbeeld de beloofde radio-operateur niet heeft gekregen kan beslist verwondering wekken, maar moet niet per se betekenen dat de Britten zich niets van het net aantrokken. Het kan ook een uiting van voorzichtigheid zijn, en dat zou kunnen blijken uit de Britse reactie op het contact met de Nederlandse SOE-agent Dessing dat Ugeux in september 1942 aan Londen meldt. SIS (waarvan Wim afhing) waarschuwde zijn netten voor contacten met 'saboteurs', niet alleen uit wantrouwen, maar omdat deze contacten de inlichtingsnetten meer konden schaden dan nuttig zijn. Aangezien SOE op dat moment door SIS inderdaad werd gewantwoord omwille van gebrek aan veiligheid, kan dit contact SIS tot voorzichtigheid hebben aangespoord.

Toch heeft Eynikels boek enkele verdiensten. In het verhaal van de feiten blijft zij vrij dicht bij de werkelijkheid zoals

die blijkt uit de eigentijdse documenten die ze heeft geraadpleegd. Daaruit blijkt eveneens dat ook in het verzet de wijsheid van Montaigne geldt : “waar mensen zijn wordt gemenst”. Misschien komen de ‘*hommies*’ nog gemakkelijker naar boven in het dagelijks leven in de ondergrondse. In uitzonderlijke omstandigheden worden de grote en kleine kanten van de mensen vaak nog uitvergroot, niet in het minst doordat sommigen in de clandestiniteit een vorm van (doorgaans tijdelijke) paranoïa gaan ontwikkelen. Eerzucht, liefde en haat, jaloersheid, naijver, wantrouwen en soms ook naïef vertrouwen - al het menselijke is aanwezig in deze microcosmos. De werkelijkheid is m.a.w. spannend en pakkend genoeg om er een goed verhaal mee te schrijven, en dat heeft Eynikel zeker gedaan. Speculaties en wilde veronderstellingen zijn dan niet meer nodig.

Nog een slotopmerking : bepaald storend is de impressionistische bronvermelding. Per hoofdstuk geeft Eynikel wel een literatuurlijst en soms een gedetailleerde en becommentarieerde bronnenopgave, maar op die manier kom je niet te weten wat precies uit welke bron komt, en dat is hier toch heel belangrijk, want juist voor een betwiste figuur als Gaston (ten minste zoals Eynikel hem voorstelt) is het nuttig te weten wie iets over hem zegt en wanneer.

Etienne Verhoeyen

JEAN BOTQUIN
«*La transhumance des banquiers. Les tribulations du siège itinérant de la Banque de Bruxelles en 1940*»
Ottignies, Quorum, 1996, 155 p.

Als kleine jongen van 8 jaar maakte Jean Botquin de evacuatie van de waardepapieren van de Bank van Brussel naar Frankrijk mee. Zijn vader Robert Botquin, directeur van het filiaal van Kortrijk, was immers één van de functionarissen van de bank die met deze opdracht belast waren. Jean Botquin trad later in de voetsporen van zijn vader en maakte eveneens carrière bij deze, ondertussen tot Bank Brussel Lambert uitgegegroeide financiële instelling. Met de pensioengerechtigde leeftijd in zicht, heeft hij van zijn ‘*fin de carrière*’ geprofiteerd om aan de hand van zijn eigen herinneringen en verslagen uit privé- en BBL-archief, het verhaal te doen van de omzwervingen van de «ambulante zetel» en de tegoeden van de Bank in de zomer van 1940.

Dit boek is niet Botquins eerste publicatie. Eind 1995 waagde hij zich reeds aan een onder pseudoniem gepubliceerde roman, waarvan het succes mij onbekend is. Nu heeft hij ook van “*La transhumance ...*” (wat hij een betere term vindt dan het traditionele ‘*exode*’) een halve roman willen maken. Het hybride werkstuk van Botquin, geschreven in een staccato stijl die bij momenten de spreektaal nabootst, is te onwetenschappelijk en te oppervlakkig om de historicus te interesseren, te saai en te beperkt om de belangstellende leek te boeien. Het is zo anekdotisch en gedetailleerd, dat men voor een bondig overzicht van de feiten toch gedwongen is terug te grijpen naar de in 1995 verschenen geschiedenis van de BBL.

In zijn besluit lijkt hij heel eventjes het puur anekdotische niveau te willen overstijgen, als hij speculeert over het ontslag, in juli 1940, van directeur-generaal Duquesne de la Vinelle. Deze had de leiding over de ambulante zetel gehad, een taak waarvan hij zich niet altijd met evenveel enthousiasme gekweten had. Terwijl de waardepapieren in de *Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie* te Nevers ondergebracht waren, verbleef Duquesne in een villa zo'n 25 km verderop, zodat hij op een bepaald moment zelfs niet meer te bereiken was. Als leider van een alleen als Duitsvijandig te interpreteren evacuatie zou Duquesne pasmunt geweest zijn in de accommodatiepolitiek van de bank. Er wordt echter geen bewijsmateriaal aangedragen voor deze hypothese. Al bij al dus een eerder ontgoochelend werk, dat zeker niet de loftuitingen verdient die Jean Vanwelkenhuyzen het toezwaait in zijn inleiding.

Patrick Nefors